



Rapport sur la durabilité 2022



Rapport sur la durabilité 2022



À propos de la CEB

GRI
2-1
2-6

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) est une banque multilatérale de développement dotée d'une mission unique qui est de promouvoir la cohésion sociale à travers l'Europe. La CEB finance des investissements dans des secteurs sociaux, notamment l'éducation, la santé et le logement abordable, en mettant l'accent sur les besoins des personnes vulnérables. Les emprunteurs sont des gouvernements, des autorités locales et régionales, des banques publiques et privées, des organisations à but non lucratif et autres. En tant que banque multilatérale dotée d'une excellente notation de crédit, la CEB se finance sur les marchés internationaux des capitaux. Elle approuve les projets selon des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance stricts, et fournit une assistance technique. En outre, la CEB reçoit des fonds de donateurs en complément de ses activités.

La CEB compte 42 États membres. Elle procède d'un Accord Partiel entre des États membres du Conseil de l'Europe, mais possède une personnalité juridique distincte et est indépendante financièrement. La CEB est la doyenne des banques multilatérales de développement européennes, après avoir vu le jour en tant que fonds de réétablissement pour les réfugiés en 1956.

Pour en savoir plus sur la CEB, rendez-vous sur
coebank.org/fr/about/

Table des matières

Faits marquants en 2022	4
Message du Gouverneur	5
<hr/>	
La durabilité à la CEB	7
Une approche transversale de la durabilité	8
Gestion de la durabilité	9
Responsabilité et amélioration	14
Notations ESG	16
<hr/>	
Activités de financement	17
Financement de projets	18
Financement sur les marchés et trésorerie	25
La CEB et le changement climatique	28
<hr/>	
Fonctionnement interne	34
Ressources humaines	35
Passation de marchés écologique et socialement responsable	39
L'empreinte environnementale de la CEB	40
<hr/>	
Reporting complémentaire lié à la durabilité	44

Faits marquants en 2022

- Solides évaluations de la part des principales agences de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) fin 2022.
- La CEB a continué de financer par ses prêts un large éventail de projets, en réponse à la crise des réfugiés en Ukraine et dans d'autres contextes, qui favorisent la cohésion sociale et servent les personnes les plus vulnérables en Europe.
- Programme de financement le plus important de la CEB sur les marchés de capitaux à ce jour avec 6 milliards d'euros émis, dont une part record de 34% en obligations d'inclusion sociale destinées à soutenir les réfugiés d'Ukraine. En outre, la CEB est devenue membre du *Nasdaq Sustainable Bond Framework* (NSBN) et a reçu le prix du "Meilleur émetteur ESG 2023" décerné par CMDportal.
- Nouveau Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB, qui s'appuie sur une augmentation du capital souscrit à hauteur d'un maximum de 4,25 milliards d'euros, dont jusqu'à 1,2 milliard d'euros versés.
- Début des travaux de préparation d'une stratégie d'achat écologique et social.
- Programme de développement durable à l'horizon 2030 : l'ensemble des 149 projets de la CEB approuvés depuis 2020 ont été examinés selon dix objectifs de développement durable (ODD) clés.
- Première année de mise en œuvre du cadre d'alignement de la CEB sur l'Accord de Paris et de sa feuille de route par étapes, avec notamment la définition d'une méthodologie pour aligner les opérations de prêt direct de la Banque approuvées à partir de 2023 sur les objectifs de cet Accord sur le climat. En 2022, la CEB a également exercé une diligence raisonnable (*due diligence*) en matière de changement climatique pour l'ensemble des 36 projets approuvés.
- Les préparatifs ont progressé en vue d'un nouveau rapport à venir en 2023 – sur le climat et la publication d'informations financières selon les recommandations TCFD (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures*), élargissant ainsi le cadre transversal de reporting sur la durabilité de la CEB. La Banque a publié, pour la première fois, son Rapport sur l'intégrité et la conformité 2021.
- Nouveau groupe de la CEB sur la diversité et l'inclusion pour promouvoir un environnement de travail qui favorise la cohésion.

Données financières clés à fin 2022 (en milliards d'euros)

GRIF 2-6	Projets approuvés	Prêts décaissés	Encours de prêts	Capitaux propres	Émissions	Total du bilan
	4,2	3,5	19,9	3,4	6,0	31,5

Données extra-financières clés à fin 2022

Ressources humaines				Empreinte carbone liée au fonctionnement de la CEB
211 agents permanents et quatre dirigeants élus (Gouverneur et trois Vice-Gouverneurs)	33 nationalités	54% de femmes	46% d'hommes	Total des émissions de gaz à effet de serre : 501 tonnes CO ₂ éq. soit 2,4 tCO ₂ / agent

Empreinte carbone des projets approuvés (tonnes éq. CO₂ par an)

	2018	2019	2020	2021	2022
Émissions absolues	70 000	50 000	#	110 000	52 000
Réductions des émissions obtenues grâce aux projets d'atténuation	-170 000	-130 000	-30 000	-65 000	-110 000

NB : la CEB n'a approuvé, en 2020, qu'un petit nombre de projets suffisamment complets pour calculer leur empreinte carbone. Les données ne sont donc pas comparables avec celles des années précédentes.

Financement de l'action pour le climat

	2018	2019	2020	2021	2022
en millions d'euros	629	1 037	798	525	867
en % du total approuvé	16%	26%	13%	13%	20%

Message du Gouverneur

Durabilité et agenda social

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB) investit dans des projets à fort impact social. Que ce soit dans les domaines du logement abordable, de l'éducation, de la santé ou de l'assistance aux réfugiés, nos emprunteurs comptent sur le soutien et les conseils de la Banque pour élaborer leurs projets.



© Sylvie Dupic / CEB

“ La “durabilité” fait partie intégrante de l'action de la CEB, car elle est inhérente à son mandat social.

La réussite de ces projets repose sur l'application par la CEB de normes irréprochables en matière de procédures internes, sur le choix des projets qu'elle soutient et sur les relations de la Banque avec ses actionnaires et parties prenantes. Ces normes concernent aussi bien l'intégrité, la transparence et la responsabilité dans les transactions commerciales que la contribution des opérations soutenues par la CEB aux objectifs sociaux et environnementaux. Elles sont également essentielles pour gagner la confiance du public, qui est indispensable à la cohésion sociale. En tant que banque multilatérale de développement, la CEB doit montrer l'exemple et appliquer des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) strictes à tous les niveaux.

Les évaluations très positives de la performance “non-financière” de la CEB par les principales agences de notation ESG en 2022 témoignent de cet engagement. Elles confirment également le vote de confiance accordé à la CEB par ses États membres lorsqu'ils ont approuvé une augmentation historique de son capital en décembre 2022.

La CEB respecte des normes élevées, mais s'attache également à les promouvoir. La “durabilité” fait partie intégrante de son action, car elle est inhérente à son mandat social. Cela transparaît clairement dans l'approche de la Banque envers le changement climatique, qui est une priorité urgente pour l'Europe, comme l'a encore confirmé le Groupe international d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) en 2022, année pendant laquelle plusieurs catastrophes climatiques ont coûté des vies et entraîné leur lot de souffrances humaines. La Banque, consciente que le changement climatique affecte bien davantage les personnes vulnérables et à faibles revenus, est déterminée à faire tout son possible pour que la transition climatique ne laisse personne de côté. Nous pensons également que, tout comme l'urgence climatique exacerbe les inégalités, la lutte contre les inégalités peut contribuer à renforcer l'action en faveur du climat.

La durabilité peut progresser grâce au lien entre inclusion sociale et changement climatique, qui est un principe fondamental des opérations de la Banque, comme le souligne son Cadre Stratégique 2023-2027. Les projets approuvés par la CEB en 2022 démontrent l'efficacité de cette approche, à l'instar par exemple des prêts pour des logements abordables et à faible consommation d'énergie en Allemagne et en Lituanie, qui donnent la priorité aux familles vulnérables et contribuent également à réduire les émissions.

La CEB soutient les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et l'Accord de Paris sur le climat, tous deux adoptés en 2015 et, dans le cadre de sa mission sociale, elle continuera à soutenir les efforts des États membres sur ces fronts.

En 2022, la Banque a approuvé ses trois premiers dons d'un montant total de 1,3 million d'euros provenant du Fonds d'investissement social vert (GSIF), créé en 2020 pour aider à accélérer la transition. Elle a effectué des contrôles préalables en matière de changement climatique sur tous les nouveaux projets approuvés, dont un tiers contribuait fortement à l'atténuation du changement climatique en plus de l'inclusion sociale. Outre l'estimation systématique de l'empreinte carbone de ses projets, la CEB a par ailleurs commencé à déployer une feuille de route pour s'aligner sur l'Accord de Paris de 2021, rapprochant ainsi davantage inclusion sociale et agenda climatique.

Depuis février 2022, l'attention de la Banque a bien sûr été absorbée par l'agression de l'Ukraine par la Russie, qui cause de lourdes pertes en vies humaines et a contraint des millions de personnes à fuir leur foyer. La CEB a immédiatement réagi en fournissant des dons et des prêts pour contribuer à satisfaire les besoins immédiats des réfugiés dans des domaines comme la santé, le logement, l'éducation et autres impératifs sociaux. Pour aider à financer cette réponse, la Banque a émis des obligations d'inclusion sociale à hauteur de 1 milliard d'euros en avril et de 1 milliard d'USD en juin. Les émissions d'obligations sociales ont ainsi représenté une part record de 34% du programme de financement de la CEB pour 2022.

La CEB est donc très bien placée pour promouvoir la durabilité en tirant parti de l'intérêt croissant suscité par les investissements socialement responsables sur les marchés de capitaux internationaux. Son Cadre des obligations d'inclusion sociale, mis à jour en mars, devient une référence et, en octobre, la Banque a rejoint le Nasdaq Sustainable Bond Network (NSBN), un outil mondial d'information destiné aux émetteurs et investisseurs d'obligations sociales et durables, ce qui appuiera son engagement en matière de transparence et de communication des informations aux investisseurs.

Paris, le 1^{er} mars 2023

Carlo Monticelli
Gouverneur de la CEB



La durabilité à la CEB

La "durabilité" désigne la manière dont la CEB s'acquitte de son mandat social, afin d'exercer un impact positif pérenne sur les personnes, en particulier les plus vulnérables, la société et la planète.



© Daniel Balakov / iStock

Une approche transversale de la durabilité

La durabilité est intégrée à l'ensemble des opérations de la CEB, du cœur d'activité de la Banque à son fonctionnement interne. Cela vaut aussi bien pour sa mission de promotion de la cohésion sociale en Europe, via le financement de projets en faveur des personnes vulnérables, que pour ses propres moyens et ressources.

La CEB contribue activement à la tendance générale vers une transition climatique juste et socialement inclusive dans ses 42 États membres.

En outre, la Banque s'engage à être **transparente et responsable**, et à mener ses activités selon les normes d'intégrité et de conformité les plus élevées.

Pour mettre en œuvre concrètement la durabilité et renforcer encore davantage l'intégration de cette dernière à ses activités de financement comme à son fonctionnement interne, la CEB s'appuie sur **un cadre opérationnel complet et intégré**. On notera en particulier les éléments suivants :

- Le **Cadre Stratégique 2023-2027**, approuvé par le Conseil de direction en décembre 2022, fixe le cap pour soutenir des économies et sociétés inclusives, résilientes et durables au cours des cinq années à venir. Ceci sera reflété de manière cohérente dans les principales politiques de la CEB au niveau opérationnel.
- La CEB traite la durabilité à la fois en termes d'effets internes, à savoir la manière dont la Banque pourrait être affectée par les questions de durabilité, et d'effets externes, c'est-à-dire comment l'action de la Banque impacte la société, l'environnement et *in fine* la vie des gens. Ensemble, ces deux types d'effets constituent l'approche de la CEB en matière de "**double matérialité**".
- La conduite de la Banque tournée vers le développement durable repose sur quatre piliers : **le respect des critères ESG** (environnementaux, sociaux et de gouvernance) au niveau de l'organisation ; **la mise en place de mesures de prévention des risques environnementaux et sociaux** à celui des projets qu'elle finance ; **la lutte contre le changement climatique** en adoptant une perspective centrée sur les personnes, en particulier les

plus vulnérables ; et **la contribution au Programme de développement durable à l'horizon 2030**, en particulier à un ensemble de 10 objectifs de développement durable (ODD) clés qui sont étroitement alignés sur le mandat social de la CEB.

- Les différentes dimensions de la durabilité sont ancrées dans les activités **courantes** de toute la CEB. À titre d'exemple, l'unité Mesures de Prévention des Risques Environnementaux et Sociaux et Changements Climatiques est chargée d'examiner, d'évaluer et de contrôler les risques et les impacts sociaux et environnementaux de l'ensemble des projets financés par la Banque tout au long du cycle du projet, ainsi que les mesures prises par les clients de la Banque afin de gérer les risques et les opportunités et de faire face à ces impacts. En outre, les questions liées à la durabilité à l'échelle de la Banque sont traitées par la Division Responsabilité d'Entreprise & Reporting ESG, qui s'appuie sur un réseau interne de correspondants ESG, tandis que la mise en œuvre par la Banque du cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et de sa feuille de route par étapes est coordonnée par un Comité de pilotage et un Groupe de travail dédiés.
- La CEB cherche à **dialoguer avec un large éventail de parties prenantes**.
- La CEB effectue un **suivi** régulier des performances, des risques et des opportunités liés à la durabilité, et **rend compte** des progrès accomplis conformément aux bonnes pratiques et aux normes reconnues au niveau international.

Le Rapport sur la durabilité de la CEB développe ce qui précède, en fournissant un compte rendu annuel de la mise en œuvre de ce cadre opérationnel.

Gestion de la durabilité

GRI
2-9
2-11
2-12
2-13
2-23
2-29

La gestion de l'approche transversale de la durabilité mise au point par la CEB implique des rôles et des responsabilités bien définis à tous les niveaux et à l'échelle de la Banque, la mise en place de stratégies et de politiques clés, une définition claire de ce qui est important, un reporting et une communication des informations appropriés, ainsi qu'un dialogue continu avec les parties prenantes.

Structure de gouvernance de la CEB

En vertu de l'Article VIII de son Statut, "(l')organisation, l'administration et le contrôle de la Banque sont assurés" par quatre "organes" : le **Conseil de direction**, qui, entre autres, définit l'orientation générale des activités de la Banque ; le **Conseil d'administration**, qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil de direction ; le **Gouverneur** (assisté par des Vice-Gouverneurs), qui est le représentant légal de la Banque, dirige ses opérations et est responsable de son personnel (sous la supervision générale du Conseil d'administration) ; et le **Comité de surveillance**, qui est chargé de vérifier l'exactitude des comptes annuels après leur examen par un auditeur externe.

Le 31 décembre 2022, la Présidente du Conseil de direction était Mme Marinela Petrova ; la Présidente du Conseil d'administration, Mme Miglé Tuskienė ; et le Gouverneur, M. Carlo Monticelli, assisté de trois Vice-Gouverneurs : M. Tomáš Boček (Pays du groupe cible), Mme Sandrine Gaudin (Stratégie financière) et M. Johannes M. Böhmer (Stratégie de développement social). Le secrétariat des organes de direction, d'administration et de contrôle de la CEB est assuré par le Secrétariat de l'Accord partiel sur la Banque de Développement du Conseil de l'Europe.

Gouvernance et gestion de la durabilité

À la CEB, il incombe au Conseil de direction, en conjonction avec le Conseil d'administration, de superviser la mobilisation de la Banque en matière de durabilité, aussi bien dans le cadre de ses opérations internes que pour le financement de projets. Au niveau de l'administration, plusieurs directions et bureaux sont chargés de composantes spécifiques en matière de durabilité et garantissent que les dimensions pertinentes de la durabilité sont intégrées aux activités quotidiennes. La Division Responsabilité d'Entreprise & Reporting ESG traite des questions de nature générale qui concernent la Banque dans son ensemble, telles que la divulgation d'informations

et le reporting de la CEB sur la durabilité, les notations ESG ou la coordination entre les directions, par l'intermédiaire d'un réseau de correspondants ESG.

La liste des directions et des bureaux dotés de responsabilités spécifiques concernant la durabilité, par ordre alphabétique, est la suivante :

- Bureau de l'Évaluation : il examine de manière indépendante les projets financés par la CEB afin d'évaluer leur performance sociale et d'en tirer des enseignements pour les activités futures de la CEB.
- Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité : il garantit l'intégrité et la transparence dans la conduite de toutes les activités de la CEB – de la lutte contre le blanchiment de capitaux aux signalements, en passant par la sécurité des systèmes informatiques.
- Direction de la Préparation et du Suivi Techniques : elle accompagne les emprunteurs tout au long du cycle du projet pour les aider à gérer les risques et à maximiser les impacts positifs sur les aspects sociaux, économiques, environnementaux et climatiques ; elle aide à rendre les procédures de passation de marchés plus respectueuses de l'environnement, tant pour les projets que pour les besoins opérationnels de la Banque ; elle conseille les clients sur les enjeux de durabilité, soit directement, soit par l'intermédiaire de spécialistes externes.
- Direction des Affaires Juridiques : elle est chargée de veiller à ce que les engagements pris par la Banque en matière de durabilité, au titre de la prévention des risques sociaux et environnementaux, de la lutte contre la fraude, la corruption et d'autres pratiques interdites, soient conformes au cadre juridique de la Banque et reflétés de manière adéquate dans les instruments contractuels.

- Direction des Finances : elle lève les ressources nécessaires au financement des projets de la Banque à des conditions concurrentielles et accélère le développement du marché des obligations sociales, par exemple en émettant les obligations d'inclusion sociale de la CEB.
- Direction des Prêts et du Développement Social : elle aide les emprunteurs à élaborer leurs projets et à maximiser leur valeur ajoutée sociale, en étroite collaboration avec les spécialistes du secteur de la Direction Préparation et Suivi Techniques.
- Direction des Services Corporate : elle traite les questions liées aux ressources humaines (égalité des genres, bien-être, etc.) et à la gestion des infrastructures (consommation énergétique des bureaux, gestion des déchets, etc.).

- Direction du Risque et du Contrôle : elle traite les risques afférents au fonctionnement de la Banque et, depuis 2022, évalue les risques climatiques pour les contreparties souveraines.

Le Comité de pilotage de l'alignement sur l'Accord de Paris rassemble les directeurs des équipes concernées de la Banque énumérées ci-dessus afin de coordonner l'évolution de l'approche de la CEB pour ce qui relève de l'alignement sur l'Accord de Paris sur le climat, y compris la gestion des risques climatiques. Un Groupe de travail au niveau opérationnel rend compte au Comité de pilotage qui tient informé le Gouverneur, lequel est responsable devant le Conseil d'administration.

Politiques clés

Sur le plan stratégique, le nouveau Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB, approuvé par le Conseil de direction, définit la vision qui orientera les opérations de la Banque pour les cinq prochaines années et est intrinsèquement lié à la durabilité sociale et environnementale. Le cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et la feuille de route qui l'accompagne définissent l'approche de la Banque en matière climatique.

Sur le plan opérationnel, la Banque s'est fermement engagée à promouvoir la durabilité sociale et environnementale dans ses financements de projets (voir la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux ainsi que dans son propre fonctionnement (voir la Déclaration environnementale de la CEB). La Politique d'information publique décrit la manière dont la CEB divulgue des informations en cherchant à favoriser l'accès le plus large possible.

GRI
3-3

“ La gestion de l'approche transversale de la durabilité mise au point par la CEB implique des rôles et des responsabilités bien définis à tous les niveaux et à l'échelle de la Banque.



© 3dimageuky studio / Shutterstock

Les mesures de prévention des risques environnementaux et sociaux dans le cycle du projet

Les projets de la CEB s'attachent à rechercher des avantages sociaux et environnementaux à long terme. Cependant, certaines opérations peuvent également faire naître des risques environnementaux et sociaux, ou y être confrontées. Le reconnaissant, la Banque a mis en place des systèmes pour identifier ces risques au niveau du projet et dialoguer avec ses emprunteurs afin de les minimiser et de les atténuer, renforçant ainsi la durabilité des opérations qu'elle finance.

La Politique de mesures de prévention des risques sociaux, dans laquelle est exprimée la nécessité de prendre en compte le risque climatique au niveau du projet, s'applique à l'ensemble des projets financés par la Banque. Elle est complétée par deux normes de prévention des risques sociaux et environnementaux incluses dans le Manuel pour la préparation et la mise en œuvre des projets de la CEB. Les deux documents sont disponibles publiquement.

Au moyen de ses processus d'évaluation et de suivi des mesures de prévention des risques environnementaux et sociaux, la CEB cherche à s'assurer que les projets qu'elle finance soient conçus et mis en œuvre de façon à :

- se conformer aux normes sociales et environnementales appropriées ;
- minimiser les effets environnementaux et sociaux négatifs ;
- maximiser les bénéfices sociaux et économiques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables.

Tandis que la responsabilité finale de la gestion des aspects environnementaux (y compris les éléments liés au climat) et sociaux des projets financés par la CEB revient aux emprunteurs, la Direction Préparation et Suivi Techniques de la Banque est chargée d'examiner, d'évaluer et de contrôler les risques et les impacts sociaux et environnementaux de l'ensemble des projets financés par la Banque tout au long du cycle du projet, ainsi que les mesures prises par les clients

de la Banque afin de gérer ces risques et de faire face à ces impacts. En 2022, la CEB a réalisé un examen préliminaire de toutes les propositions de projets qu'elle a reçues lors de la phase de préinstruction ; l'ensemble des 36 opérations approuvées au long de l'année ont été catégorisées en fonction des risques environnementaux et sociaux du projet, conformément à la Politique de mesures de prévention des risques sociaux et aux normes et procédures connexes.

La CEB a pour mandat d'investir dans des projets qui favorisent l'inclusion et l'intégration sociales, tout en soutenant la durabilité environnementale et la résilience. Ainsi, l'impact social est un aspect fondamental que les services de la Banque doivent prendre en compte et s'efforcer d'améliorer lors de l'évaluation, les avantages sociaux étant clairement identifiés et justifiés pour chaque projet. La Direction Préparation et Suivi Techniques passe en revue toutes les opérations afin de garantir qu'elles produiront bien les résultats sociaux attendus. En outre, la CEB recherche activement comment développer davantage les avantages associés à ses projets, qu'ils soient associés au climat ou non. Pour ce faire, elle s'y prend en amont du cycle des projets et soutient les emprunteurs de manière à leur permettre de mettre en œuvre des mesures favorisant la durabilité environnementale dès lors que c'est pertinent et faisable. Les impacts positifs des projets sur l'environnement sont définis au cours de l'instruction et, si c'est possible et faisable, sont ensuite quantifiés et suivis.

La CEB ne finance pas de projets énergétiques fondés sur des énergies fossiles ni de projets du secteur des transports autres que les transports publics locaux à faible émission de carbone, ou les routes locales. Concernant son appui aux activités de production, la CEB continuera à financer uniquement des micros, petites et moyennes entreprises (TPE-PME), telles que définies par l'Union européenne (UE). Pour les projets et les secteurs que la CEB ne peut pas financer ("liste d'exclusion"), voir le Rapport GRI "Strategy, Policies and Practices" (point 2-23-e).

Double matérialité, divulgation régulière et transparence de l'information

Le point de départ pour définir les sujets importants (c.-à-d. "matériels") en matière de durabilité de la Banque consiste à estimer les *effets internes*, c'est-à-dire comment la CEB pourrait être affectée par les questions de durabilité, et les *effets externes*, c'est-à-dire comment l'action de la Banque impacte la société, l'environnement et, *in fine*, la vie des

gens, selon une logique de "double matérialité". Le Rapport sur la durabilité met à disposition des informations relatives aux sujets qui ont été jugés importants lors d'un exercice dédié mené en 2019, tourné vers les parties prenantes de la Banque et légèrement mis à jour au fil du temps, par exemple en tenant compte de l'importance grandissante

GRI
2-3
3-1
3-2
3-3

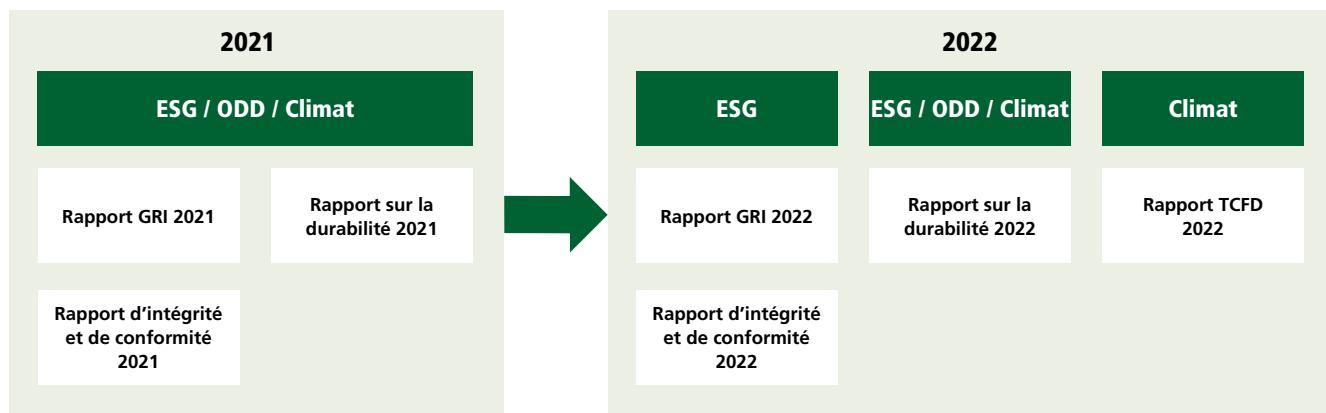
des changements climatiques. Pour plus d'informations sur l'évaluation de la matérialité et une liste de sujets importants, voir le Rapport GRI, point 3-2.

Le présent Rapport sur la durabilité suit les normes GRI 2021 et s'accompagne d'un Rapport GRI à part avec un Index du contenu. La période couverte par le rapport court du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. En 2023, la CEB publiera également son premier rapport conformément aux normes établies par le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD).

En outre, l'intégrité et la conformité, les obligations d'inclusion sociale de la CEB (notamment leur lien avec les ODD), et les informations sur les enseignements tirés des activités de suivi et d'évaluation des projets de la Banque font l'objet de rapports distincts.

Au sein de ce cadre élargi de reporting pour 2022, le Rapport sur la durabilité joue un rôle central, eu égard à son double statut de document générique et de porte d'entrée vers des rapports plus techniques (voir schéma 1 ci-dessous).

Schéma 1 : L'éventail élargi de rapports de la CEB liés à la durabilité



Engagement avec les parties prenantes

En tant qu'institution publique, la CEB doit rendre compte de son action de manière appropriée à un large éventail de parties prenantes (voir la cartographie des parties prenantes ci-après). La Banque s'attache à cibler ses actions de sensibilisation auprès d'un large éventail de parties prenantes qui travaillent sur des sujets spécifiques proches de son cœur d'activité.

La CEB dialogue activement avec ses États membres actionnaires, des emprunteurs, des investisseurs et d'autres parties prenantes essentielles à de multiples fins, notamment pour : i) mener à bien des projets à impact social élevé de manière plus durable, tant sur le plan financier qu'opérationnel, grâce aux fonds des donateurs ; ii) échanger les meilleures pratiques et partager les connaissances et l'expertise ; iii) plaider en faveur de l'investissement social, promouvoir et récompenser les initiatives d'innovation sociale ; iv) mieux comprendre les besoins.

En 2022, la coopération nouée par la CEB a pris de nombreuses formes, notamment sa contribution active

à l'initiative Finance en Commun (FICS), au niveau stratégique comme opérationnel (par exemple, la CEB a rejoint dans ce cadre la nouvelle Coalition pour des villes et des régions résilientes, en plus de son rôle actuel d'organisme co-chef de file avec l'Agence française de développement de la Coalition pour le développement social), ainsi que sa participation à la COP 27, où elle a été l'une des signataires de la déclaration conjointe des banques multilatérales de développement (BMD) pour élargir le soutien aux pays recherchant une transition durable à l'épreuve des changements climatiques.

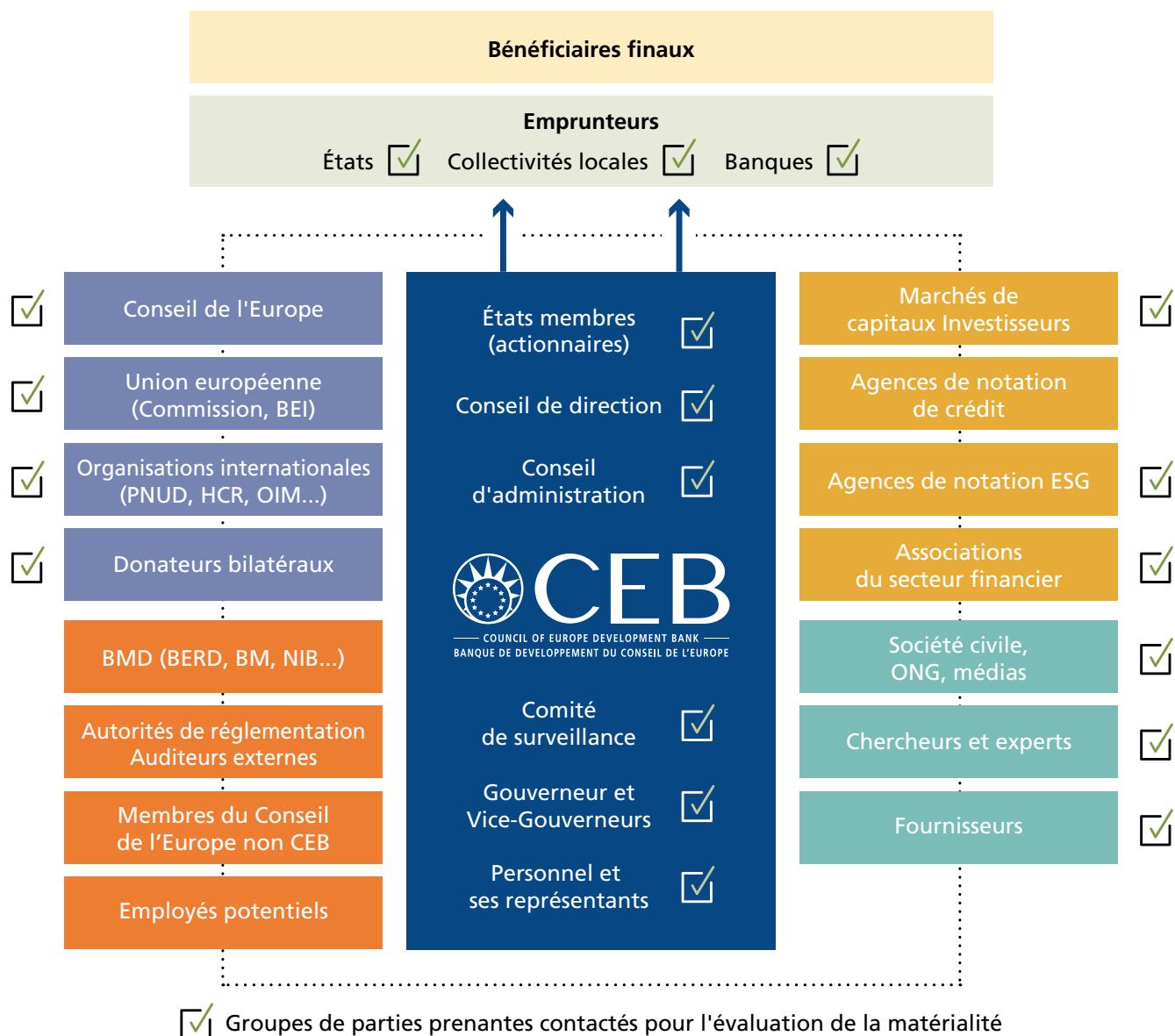
La CEB a également continué à renforcer son partenariat clé de longue date avec l'Union européenne (UE). Après que la Banque a passé avec succès une nouvelle "évaluation des piliers" de l'UE élargie début 2022 (pour plus de détails, consulter le Rapport 2021 sur la durabilité), cela s'est traduit par la signature avec la Commission européenne en novembre 2022 de l'accord InvestEU, qui devrait mobiliser environ 500 millions d'euros de financement supplémentaire pour des projets sociaux dans l'UE, et par la coprésidence avec

la Commission d'un groupe de travail multipartite sur les solutions de financement contre le sans-abrisme sous l'égide de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme.

Lancé en 2020, le Prix CEB pour la cohésion sociale est un concours annuel visant à récompenser un projet qui traite de questions sociales parmi les plus urgentes, dans l'un des 42 pays membres de la Banque. Le Prix découle du mandat social de la CEB, centré sur la conviction que des investissements bien ciblés dans le secteur social peuvent avoir des impacts économiques et sociaux très positifs sur la société dans son ensemble. C'est aussi l'occasion

pour la Banque d'entrer en contact avec de nombreuses parties prenantes, par exemple des entreprises sociales ou des ONG, qui sont essentielles à l'économie sociale mais parfois trop petites pour bénéficier de ses financements. Pour cette troisième édition du Prix, Artscape a remporté la récompense de 25 000 euros pour avoir apporté une contribution significative à la cohésion sociale de façon innovante et efficace grâce à ses projets de «missions créatives». Les «missions créatives» sont organisées et dirigées par Artscape sous forme de visites régulières d'artistes-éducateurs dans les centres d'accueil et d'enregistrement de réfugiés en Lituanie.

Schéma 2 : Cartographie des parties prenantes de la CEB



Pour plus d'informations, voir le Rapport GRI : "Stakeholder Engagement", point 2-29.

RESPONSABILITÉ ET AMÉLIORATION

Assurer la conformité et mener des évaluations

La Banque a continué à améliorer sa fonction de contrôle de la conformité (*compliance*) pour refléter les dernières évolutions et maintenir son devoir de transparence et de responsabilité. L'évaluation contribue également à la responsabilité et à l'apprentissage de la Banque en procédant à des évaluations indépendantes des projets financés par la CEB. Ces deux fonctions, conformité et évaluation, constituent des atouts importants pour une banque sociale qui cherche à montrer l'exemple.

GRI
3-3
2-23
205-2

Intégrité, éthique et conformité

Nouveau pas en avant en termes de transparence et de responsabilité, la CEB a rendu public son **"Rapport d'intégrité et de conformité 2021"**, qui jusqu'en 2022, n'était adressé qu'à ses organes collégiaux, c'est-à-dire les Conseils de direction et d'administration. Cette publication permet de mieux comprendre comment la CEB assure le respect de normes strictes en matière d'éthique, d'intégrité et de lutte contre le blanchiment de capitaux, la fraude et la corruption, tout en contribuant à la transparence.

En 2022, le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité (*Office of the Chief Compliance Officer – OCCO*) de la Banque a poursuivi sa coopération avec le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) et le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) ainsi qu'avec des organes consultatifs intergouvernementaux de premier ordre, autant dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux/le financement du terrorisme que de la bonne gouvernance fiscale ou de la lutte contre la corruption.

Le Cadre Stratégique 2023-2027 réaffirme l'engagement de la CEB en faveur de l'intégrité des affaires dans ses activités, et surtout dans ses projets futurs. L'intégration d'éléments ESG dans ses actions, en tant que deuxième ligne de défense, et celle du traitement des plaintes constituent des pas importants vers la promotion de l'intégrité et de la responsabilité.

Pour s'assurer que la CEB maintienne les normes d'intégrité les plus élevées et sa réputation, l'OCCO a continué à mener des contrôles préalables (*due diligence*) d'intégrité complets sur l'ensemble des projets en 2022, y compris ceux financés depuis des comptes et fonds fiduciaires ("dons"). L'OCCO a également continué à jouer un rôle de prévention important en soutenant les initiatives de la CEB visant à assurer l'intégrité des procédures de passation de marchés internes. Le Bureau est en effet responsable de la validation du choix de la procédure de passation de marchés et de l'analyse approfondie des demandes de prolongement de délais et d'exceptions pour certains achats.

Il a dispensé des formations obligatoires pour le personnel nouvellement recruté, organisé des événements thématiques en ligne et diffusé des informations liées à la conformité par l'intermédiaire de bulletins d'information internes, ses objectifs étant de favoriser la création d'un lieu de travail respectueux et exempt de discriminations, de créer une culture qui encourage la prise de parole et de promouvoir l'égalité des genres.

Au sujet de la sécurité de l'information et de la protection des données personnelles, le Conseil d'administration de la Banque a adopté le **Règlement de la CEB sur la Protection des données**, qui a introduit une nouvelle gouvernance en matière de protection des données marquée par la nomination d'un Délégué à la protection des données et d'un Commissaire à la protection des données indépendant.

Les cas relatifs à la conformité

L'OCCO est chargé du traitement des plaintes et doléances des parties prenantes et coordonne les services pertinents pour assurer une réponse rapide et adaptée.

Le tableau ci-dessous contient les cas de conformité liés aux différents projets, y compris les plaintes directes des parties prenantes et les cas examinés par le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité après réception de renseignements provenant de sources internes ou externes.

Un traitement efficace et en temps voulu des plaintes des parties prenantes contribue grandement à instaurer

la confiance et à nourrir la crédibilité, renforce la responsabilité et joue un rôle primordial dans la protection de la réputation de la Banque. En outre, l'analyse et la résolution des plaintes fournissent des indications précieuses dans les domaines qui pourraient bénéficier de ces enseignements et d'une amélioration continue, pour un impact social et une efficacité des projets accrus.

Pour contacter le Bureau de la Directrice du Contrôle de la Conformité, écrivez à l'adresse suivante : compliance@coebank.org ou OCCO-whistleblowing@coebank.org. Pour plus d'informations sur le processus de traitement des plaintes de la CEB, voir le Rapport GRI, point 2-26.

Tableau 1 : Cas enregistrés, confirmés, clôturés et mesures prises

	Cas enregistrés	Cas confirmés	Cas clôturés	Procédures disciplinaires et mesures de correction mises en œuvre
2022	9	5	4	Aucune procédure disciplinaire, car cela n'a pas été jugé adapté pour les cas traités ; pour les cas clôturés, les mesures prises ont consisté en un renforcement du suivi et de l'échange d'informations avec les partenaires de financement et en deux missions d'enquête.
2021	6	1	5	Mesure corrective mise en œuvre sur un contrat de projet signé
2020	3	0	3	Sans objet
2019	4	3	4	Aucune procédure disciplinaire, car cela n'a pas été jugé nécessaire pour les cas traités ; dans un cas, le rapport de suivi du projet a été adapté pour inclure des informations supplémentaires ; dans un autre cas, l'emprunteur a mis en place immédiatement des mesures adaptées.

Évaluation indépendante : les moments forts de 2022

Les évaluations indépendantes des projets financés par la CEB qui visent à tirer des enseignements pour améliorer la performance des activités de financement futures contribuent à la responsabilité et à l'apprentissage de la Banque.

En 2022, le Bureau de l'Évaluation s'est penché sur la coopération de la Banque avec les banques nationales de développement et de promotion, dont le rôle de mise en œuvre des politiques et le rôle contracyclique ont nettement gagné en importance à la suite des récentes crises financière, sanitaire et environnementale. Les deux évaluations réalisées en 2022 ont étudié les prêts de la CEB via la Banque croate pour la reconstruction et le développement (HBOR) et la Banque bulgare de développement (BDB) au cours de la décennie écoulée.

Dans le cas de HBOR, l'évaluation a analysé les effets sociaux et environnementaux du financement de la CEB pour le

développement urbain et rural de même que l'impact des régimes de prêts directs et intermédiaires de la HBOR en soutien des TPE-PME croates. L'évaluation a mis en avant les types spécifiques d'investissements qui ont eu des effets particulièrement positifs sur le plan de la durabilité environnementale ainsi que leur contribution aux ODD au niveau du portefeuille de prêts. Les conclusions de l'évaluation permettent à la CEB de réfléchir à la possibilité de cibler ses prêts selon des objectifs définis plus spécifiquement et d'envisager une croissance durable du portefeuille au niveau de l'institution financière emprunteuse dans le cadre de son suivi et de son reporting sur les résultats sociaux.

L'évaluation de la coopération de la CEB avec BDB a couvert des plans de financement visant à promouvoir la croissance des TPE-PME et un programme national de renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. Le programme d'efficacité énergétique cofinancé par

la CEB était particulièrement pertinent compte tenu de la crise énergétique actuelle et du fait que la Bulgarie se classe parmi les pays les moins efficaces du point de vue énergétique au sein de l'Union européenne. Le programme a permis la réhabilitation de plus de 2 000 grands bâtiments résidentiels malgré des défis importants dus à l'hétérogénéité socioéconomique de leurs résidents, à la capacité limitée de l'administration des copropriétés et à un retard considérable en matière d'entretien. L'évaluation a permis de tirer des enseignements supplémentaires qui aideront les parties prenantes nationales à relever le défi de

l'élargissement des futurs programmes d'efficacité énergétique au travers de subventions ciblées dans le but d'améliorer leur impact environnemental et social.

Les deux évaluations ont également souligné à quel point il était pertinent pour la CEB de promouvoir le rôle de catalyseur que peuvent jouer les banques de développement nationales dans l'amélioration des normes ESG des banques commerciales qui servent d'intermédiaires à leurs financements, en les encourageant à favoriser des activités socialement inclusives et durables du point de vue environnemental.

Notations ESG

Les performances de la CEB en matière de durabilité sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financière, dont les notes soulignent les bonnes pratiques et la bonne performance globale ESG de la Banque.

GRI
3-3

La CEB est régulièrement évaluée par les agences de notation ESG

La CEB est régulièrement évaluée par les agences de notation ESG. La Banque est fermement engagée en faveur de bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le fait que la CEB communique depuis longtemps des informations

détaillées relatives aux critères ESG et qu'elle s'engage en permanence à améliorer ses pratiques rassure les acteurs des marchés financiers. Fin 2022, la CEB faisait l'objet des **évaluations des notations ESG** "non sollicitées" suivantes :

 Corporate ESG Performance RATED BY ISS ESG	Prime "Prime" : deuxième décile en matière de bonne performance. Août 2021	Le statut "Prime" d'ISS ESG est attribué aux entreprises dont la performance ESG dépasse le seuil "Prime" spécifique au secteur, ce qui signifie qu'elles satisfont à des exigences de performance absolue ambitieuses.
 Moody's ESG Solutions	"Advanced" : score 65/100. Octobre 2022	ESG Solutions (Moody's) classe la Banque dans la meilleure catégorie de performance.
 MSCI ESG RATINGS AAA <small>CCC B BB BBB A AA AAA</small>	"Leader" : notation AAA. Avril 2021	L'évaluation de MSCI ESG montre que la CEB est au premier rang dans son secteur en matière de gestion des risques et opportunités ESG les plus importants. ¹
 Rated MORNİNGSTAR SUSTAINALYTICS	"Negligible ESG Risk" : rang 6/113 pour les banques de développement. Février 2022	Sustainalytics estime que la CEB présente le risque ESG le plus faible parmi les cinq catégories de gravité des risques ESG susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur d'entreprise d'une société.

Outre ces notations ESG, des critères d'ESG sont également pris en compte dans les évaluations de la CEB par les agences de notations de crédit, une partie consacrée à l'ESG étant intégrée à chaque rapport de notation de crédit publié.

1. L'utilisation par la CEB de données provenant de l'agence MSCI ESG Research LLC ou de ses filiales ("MSCI"), ainsi que l'utilisation de logos, marques, marques de service ou noms d'index appartenant à MSCI dans le présent document ne sauraient constituer un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de la CEB par MSCI. Les services et les données fournis par l'agence MSCI appartiennent à cette dernière ou à ses fournisseurs d'informations, et sont fournis "tels quels" sans garantie aucune. Les noms et logos de MSCI sont des marques ou des marques de service de MSCI.

Activités de financement

À la suite de deux années marquées par la pandémie de COVID-19, l'activité de financement de la CEB en 2022 s'est largement caractérisée par un soutien rapide et important aux réfugiés fuyant la guerre en Ukraine, en tant qu'instrument utile de la solidarité européenne exerçant un impact social positif.



© Vicente Zambrano Gonzalez, license CC BY-NC-ND 4.0-
Poblenou Superblock

FINANCEMENT DE PROJETS

Exercer un impact social positif

**GRI 2-6
203-1** Avec 4,2 milliards d'euros de nouveaux projets approuvés en 2022, le volume des **prêts pour les projets** est resté globalement identique à celui de 2021, conformément aux objectifs opérationnels exposés dans le Plan de développement 2020-2022.

Si le nombre de projets approuvés a baissé, passant de 57 en 2021 à 36 en 2022, la dimension moyenne des projets a, quant à elle, considérablement augmenté. Cela s'explique principalement par les six projets approuvés en lien avec l'Ukraine, qui ont constitué environ un tiers de l'activité de prêts totale en 2022 – y compris le prêt le plus important de la CEB à ce jour, d'un montant de 450 millions d'euros, pour soutenir les réfugiés d'Ukraine en Pologne.

“ **Le logement social et l'aide aux réfugiés constituent 33% des nouveaux financements de projets, suivis par les approbations pour les secteurs de la santé (17%) et des TPE-PME (16%).**

Concernant les projets approuvés en 2022, la CEB a accru son activité de prêts pour soutenir les réfugiés du conflit en Ukraine, le logement social et l'aide aux réfugiés constituant 33% des nouveaux financements de projets, suivis par les approbations pour les secteurs de la santé (17%) et des TPE-PME (16%). Pour plus d'informations sur les secteurs

financés par la CEB, consulter le Rapport GRI 2-6, "Activities, value chain, and other business relationships", point 2-6.

GRI 413-1 **La CEB utilise également des fonds levés auprès de donateurs pour apporter un soutien supplémentaire aux projets et renforcer leur impact social.** Les dons sont utilisés pour rendre ces projets à fort impact de la Banque plus durables, tant sur le plan financier qu'opérationnel. Ce soutien supplémentaire peut prendre la forme d'une assistance technique pour aider les emprunteurs à mettre en œuvre les projets conformément aux bonnes pratiques. Il peut également consister en des aides à l'investissement ou des bonifications d'intérêts, qui visent à réduire la charge financière des emprunteurs. Enfin, la Banque utilise également les fonds des donateurs pour garantir des projets qui, autrement, ne seraient pas éligibles à ses prêts en raison de leur profil de risque.

En 2022, la Banque a approuvé des dons à hauteur de 46 millions d'euros et garanti des prêts pour un montant de 15 millions d'euros.

Zoom sur la réponse de la Banque pour aider les réfugiés d'Ukraine

L'agression russe contre l'Ukraine a entraîné des destructions à grande échelle et forcé des millions de personnes à fuir leur foyer : fin 2022, près de 14 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population ukrainienne, avaient été déplacées soit à l'intérieur du pays, soit au-delà de ses frontières. En tant que banque de développement social fondée après la Seconde Guerre mondiale pour aider à faire face aux déplacements forcés en Europe, la CEB, depuis sa création, a toujours soutenu des réponses rapides et efficaces destinées à soulager la souffrance et à restaurer la dignité des réfugiés et des migrants. La CEB a été la première banque multilatérale de développement à décaisser des dons pour fournir une assistance immédiate aux réfugiés fuyant l'Ukraine, tout en répondant à leurs besoins à long terme grâce à ses prêts, dont le total atteignait plus de 1,3 milliard d'euros fin 2022.

Les prêts de la CEB pour les projets liés à l'Ukraine comprennent la fourniture de services sociaux essentiels, la reconstruction d'infrastructures de santé, la reconstruction de logements et le soutien financier aux personnes les plus démunies (voir le tableau 2, qui présente plus en détail le projet visant à aider les personnes déplacées fuyant le conflit en Ukraine et arrivant en Lituanie).

Outre les prêts, 10 millions d'euros en fonds de donateurs ont été affectés aux **dons de la CEB** afin d'aider ses États membres à répondre aux besoins des personnes déplacées d'Ukraine qui ont trouvé refuge sur leur territoire. À la fin de l'année, la Banque avait approuvé 15 dons issus de cette enveloppe, pour un montant total de près de 7 millions d'euros. Ces fonds permettent de fournir des moyens de

Tableau 2 : Les projets de prêts liés à l'Ukraine en 2022

Pays	Projets	Approbations
Allemagne, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque	<p>Nombre de projets : 6</p> <ul style="list-style-type: none"> Aide d'urgence du Gouvernement tchèque Programme d'hébergement des réfugiés de NRW.BANK Mesures d'urgence du Service de la protection civile italien Aide d'urgence du Gouvernement lituanien Actions pour les réfugiés de la ville de Kaunas Aide d'urgence du Gouvernement polonais 	1,3 milliard d'euros

Pour une vue d'ensemble de tous les projets approuvés par la CEB en 2022, aller sur la page web '[Projets approuvés par la Conseil d'administration](#)'.

Tableau 3 : L'aide pour les personnes déplacées fuyant le conflit en Ukraine et arrivant en Lituanie

À la mi-2022, 56 000 réfugiés provenant d'Ukraine étaient déjà enregistrés en Lituanie, dont plus de 40% étaient des enfants. Le prêt d'un montant de 120 millions d'euros à la Lituanie servira à couvrir les besoins de financement du Gouvernement en réponse à la situation en Ukraine. Il lui permettra de fournir des services d'urgence et des mesures humanitaires, principalement sous la forme d'une assistance financière et/ou de paiements en espèces pour l'éducation, la santé et les services sociaux.	GRI 203-1 203-2 413-1
Dans le cadre d'une approche coordonnée, la Lituanie a également bénéficié de deux dons de la CEB pour un montant total de 914 000 euros, ce qui lui a permis i) d'apporter une assistance immédiate à des mineurs non accompagnés, y compris ceux porteurs d'un handicap, et ii) de renforcer ses capacités d'hébergement et la qualité des conditions d'accueil en créant de nouveaux sites et en adaptant les sites existants.	

Objectifs de développement durable (ODD)



Coût total du projet/prêt de la CEB 144 millions d'euros/120 millions d'euros

Secteur Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables

Pays Lituanie

Date d'approbation de la CEB/calendrier de travail ou du projet 2022/2022 – 2023

Résultats prévus/retombées espérées :

- Les bénéficiaires sont des personnes fuyant le conflit en Ukraine et recherchant de l'aide en Lituanie.
- Le financement couvrira les dépenses liées aux mesures ciblant les personnes provenant d'Ukraine qui bénéficient d'un statut de protection temporaire/d'un titre de séjour temporaire en Lituanie.
- Le prêt permettra d'optimiser le flux de financement d'urgence du Trésor d'État, en tenant compte des multiples postes budgétaires et déficits de financement des ministères/municipalités impliqués.
- Le kit d'aide du Gouvernement pourrait potentiellement être distribué à 30 000 personnes, dont 13 500 enfants.
- Il est prévu que des bourses soient mises à disposition de 700 étudiants et que leurs frais de scolarité soient en partie pris en charge.
- Pour faciliter le ciblage adapté des mesures de soutien, la conception de projet permet le suivi du nombre exact et du type de bénéficiaires finaux au cours de la mise en œuvre du projet.

transport, des hébergements, des soins médicaux et un suivi psychologique aux réfugiés en provenance d'Ukraine. Ils sont distribués par le biais du Fonds pour les migrants et les réfugiés, un fonds fiduciaire créé par la CEB en 2015 en réponse alors à une recrudescence des migrations et des déplacements.

Pour mieux faire face aux effets de la guerre, en décembre 2022, la Banque a également créé un nouveau fonds fiduciaire : le **Fonds solidarité Ukraine**. Ce fonds répondra

aux différents besoins sociaux générés par la guerre, tels que l'aide d'urgence, la réinstallation et l'intégration des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays, ainsi que la reconstruction des infrastructures sociales essentielles. Il soutiendra des projets en Ukraine, mais aussi dans les États membres de la CEB accueillant des réfugiés d'Ukraine, étant donné le nombre élevé de ces derniers qui ont fui leur pays et sont susceptibles de rester à l'étranger pour longtemps, voire indéfiniment. L'Irlande, qui a soutenu la création de ce fonds fiduciaire, l'a doté d'un million d'euros de financement initial.

Tableau 4 : **Les dons liés à l'Ukraine en 2022**

Pays	Dons	Approbations
Bulgarie, Estonie, Grèce, Hongrie, Lituanie, Pologne, République de Moldova, République slovaque, République tchèque et Roumanie	Nombre de dons : 15 Liste des dons : Pour obtenir des informations plus détaillées sur les quinze dons, consulter le site Internet de la CEB .	6,9 millions d'euros

Pour avoir une vue d'ensemble de tous les dons approuvés par la CEB en 2022 aller sur la page web '[Bénéficiaires de fonds des donateurs](#)'.

GRI
2-23
203-1
203-2

La contribution aux objectifs de développement durable

En 2020, la Banque a commencé à cartographier l'ensemble des projets qu'elle finance qui contribuent aux ODD. À cette

fin, dix ODD prioritaires, étroitement alignés sur le mandat social de la CEB, ont été sélectionnés.

Schéma 3 : **ODD considérés comme les plus pertinents au regard de l'activité de la CEB**



Trois ans après le début du processus, et au moment où le Plan de développement 2020-2022 précédent s'achève, les résultats reflètent l'engagement de la Banque en faveur du soutien de projets sociaux à fort impact. Sur les 149 projets approuvés au cours de la période 2020-2022 :

- Chaque projet était lié à au moins un des deux ODD suivants : l'ODD 1 (Pas de pauvreté) et l'ODD 10 (Inégalités réduites).

- Plus de la moitié des projets ont contribué à l'ODD 11 (Villes et communautés durables).
- Un projet sur quatre était lié soit à l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), à l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) ou à l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique).
- Près d'un projet sur dix adoptait une perspective de genre au travers de l'ODD 5 (Égalité entre les sexes).

Schéma 4 : Lien entre les projets approuvés et les ODD

		Raison pour prioriser l'ODD	2022		Total 2020 à 2022		
			Nombre de projets approuvés supportant chaque ODD	% de projets approuvés supportant chaque ODD	Nombre de projets approuvés supportant chaque ODD	% de projets approuvés supportant chaque ODD	Poids relatif de chaque ODD (% de tous les ODD pertinents)
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	ODD 10 Inégalités réduites	Alignement sur le mandat social de la CEB	32	89%	136	91%	34%
1 PAS DE PAUVRETÉ 	ODD 1 Pas de pauvreté		10	28%	30	20%	7%
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	ODD 5 Égalité des sexes	Enjeux transversaux, examen préalable de tous les projets de la CEB	3	8%	11	7%	3%
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	ODD 13 Action pour le climat		9	25%	41	28%	10%
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	ODD 3 Bonne santé	Spécifique à un projet, pertinence sectorielle	9	25%	48	32%	12%
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	ODD 4 Éducation de qualité		7	19%	28	19%	7%
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	ODD 6 Eau potable		0	0%	4	3%	1%
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	ODD 8 Travail décent		8	22%	36	24%	9%
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	ODD 11 Villes durables		20	56%	69	46%	17%
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	ODD 16 Paix et Justice		1	3%	1	1%	0%

NB : le chevauchement des chiffres est dû au fait que les projets soutiennent plus d'un ODD. En 2022, chaque nouveau projet approuvé a soutenu, en moyenne, 2,8 ODD.

Études de cas illustrant l'impact social de la CEB

ZOOM SUR LE CAPITAL HUMAIN : L'ÉDUCATION

Tableau 5: Favoriser l'éducation et l'inclusion sociale pour les jeunes défavorisés en France

Au travers de plus de 300 institutions et établissements répartis dans toute la France, la fondation Apprentis d'Auteuil soutient les jeunes en détresse par l'intermédiaire de programmes d'accompagnement, d'éducation, de formation et d'insertion.

Ce prêt financera en partie la modernisation du Campus Saint-Philippe à Meudon, au sud-ouest de Paris. La fondation a entrepris la rénovation complète, l'extension et la modernisation des bâtiments du campus pour leur permettre d'accueillir environ 800 jeunes en éducation et formation d'ici à 2026. À travers cet investissement, la fondation améliorera leurs conditions d'apprentissage, de vie et de travail et effectuera des travaux pour sécuriser le site et moderniser les bâtiments afin de les rendre conformes aux normes d'accès pour les personnes handicapées. Les travaux amélioreront grandement l'efficacité énergétique du bâtiment.

Le projet devrait être soutenu par une garantie InvestEU. Sans InvestEU, la durée moyenne du prêt serait plus courte, et ne répondrait donc pas aux besoins de la Fondation en ce qui concerne l'investissement sous-jacent substantiel requis.



Objectifs de développement durable (ODD)



Coût total du projet/prêt de la CEB	24,1 millions d'euros/13,5 millions d'euros
Secteur	Éducation et formation professionnelle
Pays	France
Date d'approbation de la CEB/calendrier de travail ou du projet	2022/2021 – 2025

Résultats prévus/retombées espérées :

- Les bénéficiaires finaux incluent des jeunes issus de milieux socioéconomiques défavorisés, des familles en situation de précarité et la communauté éducative dans son ensemble.
- La fondation met à disposition des jeunes dans le besoin un environnement d'apprentissage bienveillant, une supervision personnalisée pour améliorer leur estime d'eux-mêmes et des formations adaptées à leurs besoins et aux exigences du marché du travail.
- À la fin du projet, le campus aura vu sa capacité maximale augmenter de 33%.
- Le Campus Saint-Philippe possède un rôle pionnier dans la politique en matière de diversité sociale et de soutien des familles en détresse de la fondation. Doté d'un "indice de position sociale" de 92 pour ses élèves, l'établissement du premier cycle du secondaire possède le score le plus faible pour l'enseignement privé sous contrat avec l'État du département des Hauts-de-Seine, le chiffre médian du département s'élevant à 124.
- L'établissement est également la seule institution privée sous contrat avec l'État dans le secteur à proposer des cours qui aident les personnes arrivées récemment en France et qui ne sont pas des locuteurs natifs à apprendre le français et à accéder aux "dispositifs relais", des cours de rattrapage pour les élèves du premier cycle du secondaire à risque de déscolarisation.
- Parce que la formation professionnelle et l'obtention du premier poste sont les clés de la réussite pour les jeunes, surtout à une époque d'insécurité de l'emploi, le projet aura un impact de taille en permettant aux jeunes qu'il accompagne de se préparer à leur entrée dans le monde professionnel et, de manière plus générale, en facilitant la suite de leur insertion dans la société.

ZOOM SUR L'EMPLOI/LES TPE-PME/LA MICROFINANCE**Tableau 6 : Se relever du COVID-19 par l'intermédiaire du microcrédit en Italie**

La pandémie de COVID-19 a entraîné un fort ralentissement économique en Italie, le PIB ayant chuté de 8,9% alors que le taux de chômage est resté élevé, à 9%, soit bien devant la moyenne de 6,4% dans la zone des 27. Avec 2,2 millions de travailleurs indépendants, l'Italie est le pays de l'UE qui en comporte le plus. Elle est également identifiée comme l'un des pays de l'UE comprenant le plus grand nombre d'entrepreneurs (0,6 million). En dépit de ce potentiel, le pays est également considéré comme doté du plus grand déficit de financement pour la microfinance, avec une demande de microcrédit non satisfaite estimée autour de 2 milliards d'euros par an.

Le projet de la CEB consiste en un prêt d'un montant de 3,6 millions d'euros à PerMicro, une institution de micropôts, afin de soutenir son activité de prêts aux microentreprises et aux personnes à bas revenus, qui disposent d'un accès limité au financement bancaire classique. Il accorde une attention particulière à la lutte contre les inégalités de genre, les femmes représentant près de la moitié de l'ensemble des emprunteurs finaux. En outre, le projet a bénéficié d'une contribution sous forme de don de la CEB d'un montant de 49 000 euros pour financer une composante centrée sur l'assistance technique, "Women to Be Free", qui a vocation à autonomiser les femmes victimes de violence domestique et à favoriser leur indépendance économique. Ce troisième prêt à PerMicro, après 2013 et 2018, a été approuvé au titre d'une garantie de 1,5 million d'euros du Compte de dividendes sociaux de la CEB, un instrument utile permettant à la Banque de faire transiter ses fonds via des intermédiaires indépendants dotés d'une mission sociale marquée tels que PerMicro.

Objectifs de développement durable (ODD)

Coût total du projet/prêt de la CEB	7,2 millions d'euros/3,6 millions d'euros
Don du Compte de dividendes sociaux	49 000 euros
Secteur	Soutien aux TPE-PME pour la création et la préservation d'emplois viables et Aide aux réfugiés, migrants, personnes déplacées et autres groupes vulnérables
Pays	Italie
Date d'approbation de la CEB/calendrier de travail ou du projet	2021/2020 – 2022

Résultats/retombées réels :

- Près de la moitié (45%) des financements de la CEB ont été perçus par des familles de migrants, réfugiés et personnes déplacées, et les 55% restants ont été consacrés au microfinancement d'entreprises. Le refinancement n'a représenté que 11% du total.
- 453 migrants ont bénéficié d'un prêt familial. Les femmes ont représenté 44,6% des emprunteurs ; 53,1% des bénéficiaires appartenient à la tranche d'âge 31-50 ans. Sur le total du financement, 44% ont été consacrés au soutien de membres de la famille dans le pays d'origine : prise en charge des besoins urgents tels que les dépenses de santé ou d'éducation ou amélioration des conditions de vie. Les prêts approuvés aux entreprises ont contribué directement à la création de 324 emplois et au maintien de 297 autres. En tout, 242 TPE-PME ont bénéficié du projet (y compris des start-up), actives principalement dans la vente en gros ou au détail et la réparation de véhicules (38%) ou l'hôtellerie (23%). La moitié des entrepreneurs étaient des femmes et 65% des emprunteurs appartenaient à la tranche d'âge 20-40 ans.
- Le financement moyen de la CEB par sous-projet s'est élevé à environ à 7 300 euros pour les prêts familiaux et à 16 500 euros pour les entreprises.
- L'assistance technique a permis d'appuyer des activités centrées sur l'égalité des genres, en vue de renforcer les compétences des femmes victimes de violence domestique en mettant à disposition un programme de mentorat, des formations et un soutien leur permettant de développer des activités commerciales. Un total de 62 heures de formation réparties sur trois cours (la communication non violente, les connaissances financières et l'orientation professionnelle) ont été dispensées à 39 bénéficiaires et 26 mentors.

Cadre Stratégique 2023-2027

En se tournant vers 2023, le nouveau Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB, qui représente la stratégie à cinq ans de la Banque approuvée fin 2022 par le Conseil de direction, permettra à la Banque d'aider ses États membres à répondre à leurs besoins d'investissement social et de faire face plus efficacement aux crises en cascade, en vue de renforcer le tissu social de l'Europe et de servir en priorité les personnes vulnérables.

Dans le cadre de cette mission, la CEB partage les valeurs et principes du Conseil de l'Europe et contribue à les concrétiser. L'objectif est clair, et demeure identique : exercer un impact positif pérenne sur les personnes, en particulier les plus vulnérables, la société et la planète.

L'activité de la CEB s'articulera autour de trois lignes d'action actualisées :

- Investir dans les personnes et valoriser le capital humain
- Promouvoir des cadres de vie inclusifs et résilients
- Soutenir l'emploi et l'inclusion économique et financière

À partir de ces trois lignes d'action, la CEB a également identifié six "secteurs prioritaires" dotés d'une valeur ajoutée sociale importante : la santé et le médicosocial ; l'éducation

et la formation professionnelle ; les logements sociaux et abordables ; le développement urbain, rural et régional ; les TPE-PME ; et la microfinance.

Coup de projecteur sur la durabilité

Outre l'approche sectorielle mentionnée précédemment, des considérations transversales sur l'action pour le climat, l'égalité des genres et la transition numérique (avec l'objectif de réduire la fracture dans ce domaine) guideront et éclaireront également l'ensemble des activités de la CEB.

- Afin de traiter les considérations liées au climat, la CEB aligne progressivement toutes ses activités sur l'Accord de Paris et met en application pour ses investissements sociaux une approche reposant sur le lien entre climat et inclusion sociale, afin de renforcer son impact.
- Pour intégrer les considérations relatives au genre dans l'ensemble de ses activités, la Banque évaluera systématiquement les impacts potentiels des activités qu'elle finance sur l'inégalité des genres. Elle cherchera également à renforcer les impacts positifs pour tous et toutes, y compris les femmes et les filles : entre autres, elle accordera une attention particulière aux femmes réfugiées et migrantes.



FINANCEMENT SUR LES MARCHÉS ET TRÉSORERIE

Les obligations d'inclusion sociale : un instrument essentiel

Les obligations d'inclusion sociale sont un outil clé pour permettre à la CEB de répondre rapidement et avec souplesse aux besoins les plus pressants des États membres en matière d'investissements sociaux. Après avoir mis à disposition des financements en temps utile lors de la crise du COVID-19, les émissions de 2022 ont ciblé le soutien aux réfugiés en provenance d'Ukraine.

Obligations d'inclusion sociale

En bref : L'engagement et la reconnaissance de la CEB dans le domaine de la finance durable

- Le plus grand programme de financement ayant existé à ce jour, 6 milliards d'euros ayant été émis sur six devises et un record de 34% en obligations d'inclusion sociale.
- Le Cadre des obligations d'inclusion sociale, à l'avant-garde, a été actualisé de manière à faire évoluer la gestion des produits vers une approche de portefeuille.
- Premier émetteur à répondre à la crise des réfugiés ukrainiens par des obligations sociales ciblées.
- Récompense "2023 Best ESG Issuer" de CMDportal et reconnaissance "TopDeal" de CMDportal pour une obligation d'inclusion sociale de 1 milliard d'euros sur sept ans émise en avril 2022.
- Nouveau membre de l'outil de collecte d'informations et de données Nasdaq Sustainable Bond Network.

GRI
2-6
2-28

Actualisation du Cadre des obligations d'inclusion sociale en 2022

Le Cadre des obligations d'inclusion sociale avait été mis à jour pour la dernière fois en 2020, au début de la pandémie de COVID-19, en un temps record, afin de permettre à la CEB d'adapter son offre d'obligations d'inclusion sociale pour y inclure les soins de santé en tant que catégorie "utilisation du produit", et de montrer ainsi aux investisseurs la réponse forte de la Banque à la pandémie.

Le marché des obligations sociales ayant continué à évoluer, la Banque a décidé d'actualiser ce Cadre afin d'adopter une approche de portefeuille pour la gestion du produit de ses obligations d'inclusion sociale, de manière à mieux aligner l'émission d'obligations d'inclusion sociale sur la nature dynamique des prêts sociaux en cours de la CEB. Le passage à une approche de portefeuille pour le reporting présente plusieurs avantages pour les investisseurs :

- La CEB est en mesure de mieux montrer aux investisseurs le portefeuille actuel de prêts sociaux que son portefeuille d'obligations d'inclusion sociale finance au fil du temps, et quel est son impact annuel ;
- Les investisseurs qui détiennent plusieurs obligations d'inclusion sociale de la CEB n'ont plus à se référer qu'à un seul et même rapport par an pour voir l'impact de toutes leurs obligations, ce document comportant des données à jour fondées sur le portefeuille actuel ;



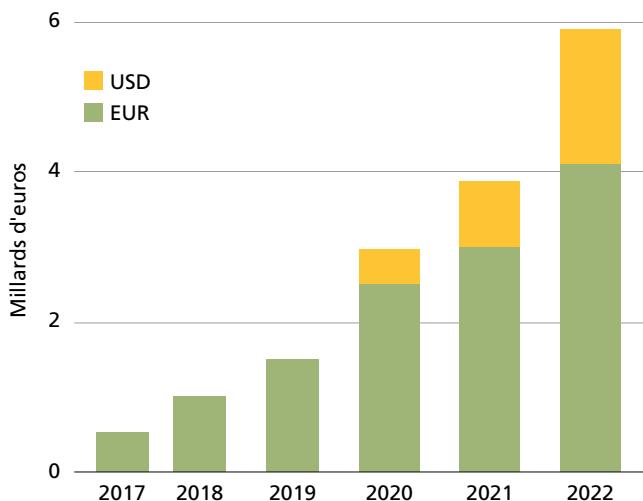
- En termes d'«additionnalité», les investisseurs peuvent consulter le montant des nouveaux financements par rapport au refinancement dans le tableau des affectations.

La nouvelle approche de portefeuille permet également à la CEB d'être plus réactive aux besoins de ses pays membres qui utilisent ses obligations d'inclusion sociale, car elle n'est pas tenue de sélectionner des projets spécifiques dans les catégories d'utilisation du produit et de les relier à une émission d'obligation donnée.

Comment les obligations d'inclusion sociale de la CEB contribuent à financer les actions liées à l'Ukraine

La CEB a été le premier émetteur à répondre à la crise des réfugiés ukrainiens avec des obligations d'inclusion sociale ciblées. En avril et juin 2022, la Banque a émis deux obligations d'inclusion sociale dont le produit sera utilisé principalement pour soutenir les réfugiés en provenance d'Ukraine accueillis dans des pays membres de la CEB. La Banque a d'abord émis une obligation d'inclusion sociale de 1 milliard d'euros sur sept ans, puis une obligation revue à la hausse, d'un montant de 1 milliard de dollars des États-Unis, sur trois ans. En septembre, la Banque de Lituanie a investi 100 millions d'euros pour augmenter l'obligation d'inclusion sociale sur sept ans émise en avril.

Schéma 5 : Croissance des obligations d'inclusion sociale de la CEB depuis leur création



Croissance des obligations d'inclusion sociale

Plus d'un tiers (34%) des besoins de financement de la CEB en 2022 a été couvert par l'émission d'obligations d'inclusion sociale, ce qui marque une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Avec l'équivalent de plus de 2 milliards d'euros d'obligations d'inclusion sociale émises en 2022, la CEB est le plus grand émetteur d'obligations sociales parmi les banques multilatérales de développement sur ce marché.

Nasdaq Sustainable Bond Network (NSBN)

La CEB a rejoint le NSBN en octobre 2022 lors d'une cérémonie dans les bureaux du Nasdaq MarketSite à Times Square (New York), suivie d'une série de réunions avec les investisseurs pour échanger autour de l'ESG. Le NSBN est un outil de collecte d'informations et de données utilisé par les émetteurs, les investisseurs et autres parties prenantes qui s'intéressent aux obligations vertes, sociales ou durables. La plateforme permet aux émetteurs de communiquer des données sur leurs obligations durables, par exemple des informations sur l'ESG ou l'impact, dans un format lisible par les machines, et ce par l'intermédiaire des flux de données sur le marché du Nasdaq. Les données peuvent ensuite être facilement analysées par les investisseurs et d'autres parties prenantes. L'objectif de la plateforme est de mettre en lien des émetteurs axés sur l'ESG avec des investisseurs ESG.

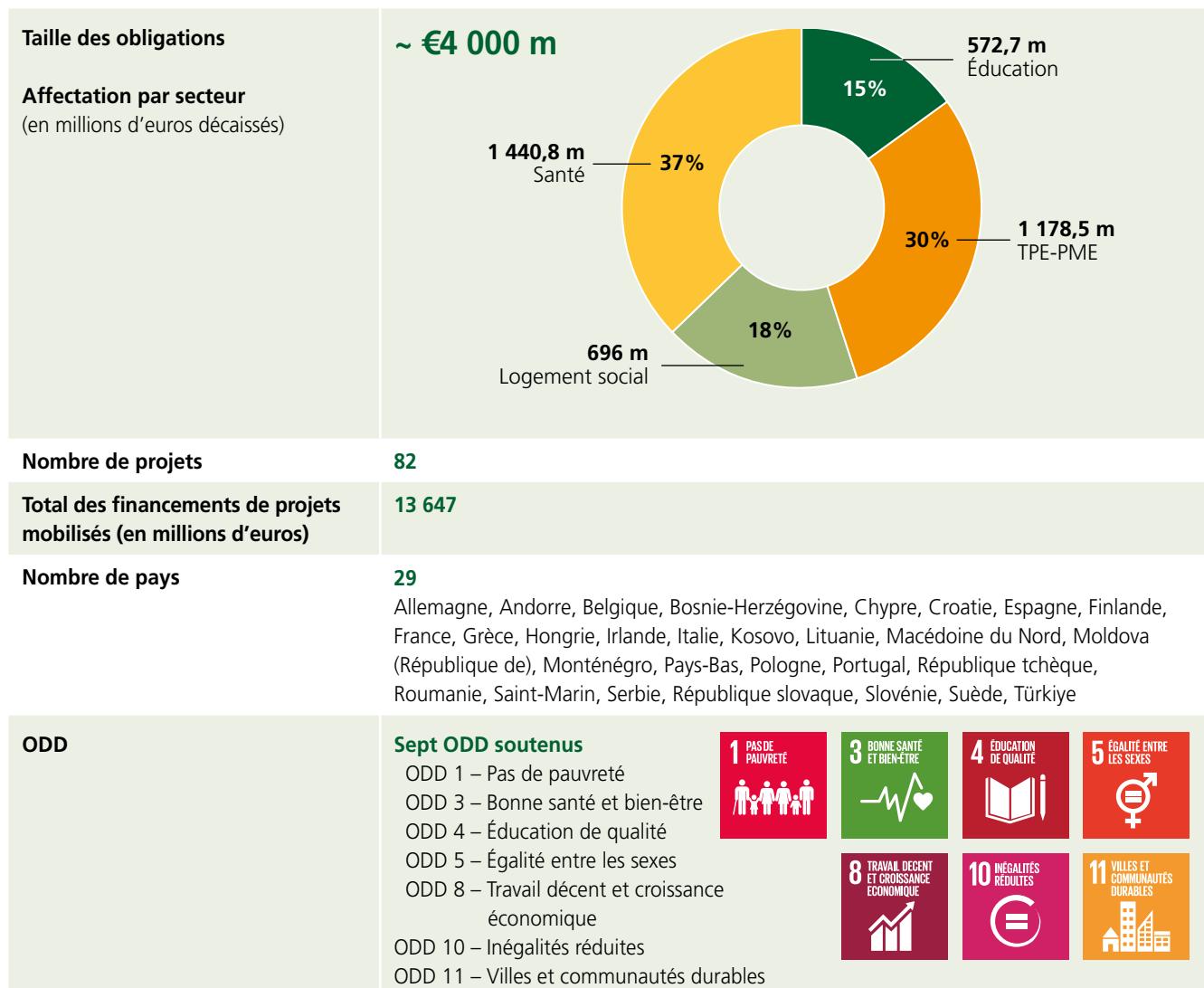


Investissements ESG de l'équipe de trésorerie de la CEB

La mise à jour en 2022 de la Politique financière et des risques permet désormais de couvrir explicitement les fonds ESG, verts et sociaux, renforçant encore une pratique déjà en cours depuis 2014, date du premier investissement

ESG de la CEB. Ainsi, les investissements ESG de la Banque représentaient 15% (obligations vertes 8%) de ses portefeuilles d'investissements à moyen et long terme au 31 décembre 2022, contre 9,2% fin 2021.

Tableau 7 : Les obligations d'inclusion sociale émises entre 2017 et 2021 – comprendre leur véritable valeur

**Impact**

Unités de logement construites ou rénovées :
14 595



Étudiants inscrits :
1 052 220



Écoles construites ou rénovées :
2 652



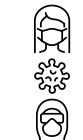
TPE-PME bénéficiaires :
42 104



Emplois sauvegardés/créés :
425 869 / 14 607



Patients et personnes âgées accompagnées :
29,5 m



Équipement de protection contre le COVID-19 :
298 m

Remarque : L'impact indiqué par la CEB porte sur la totalité du projet. En règle générale, la CEB ne finance qu'une partie de ces projets. Par conséquent, sa contribution financière aux avantages qui en résultent n'est que partielle. Source : Rapports de la CEB sur ses obligations d'inclusion sociale 2017, 2018, 2019, 2020, 2021.

LA CEB ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Concrétiser l'engagement de la CEB de s'aligner sur l'Accord de Paris

L'année 2022 a été cruciale pour la CEB afin de rendre opérationnel son engagement d'aligner ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le principal engagement de la feuille de route d'alignement sur l'Accord de Paris de la CEB pour 2022 a été concrétisé : toutes les opérations dont la phase d'instruction était caractérisée par une utilisation des produits prédéfinis et une localisation connue, prévues pour être présentées au Conseil d'administration en janvier 2023, ont été évaluées en fonction des critères de l'Accord de Paris, et sont considérées comme alignées.

GRI
2-23
2-24
2-28
3-3

Intégration des considérations sociales et relatives au changement climatique

Conformément à son mandat social, la CEB lutte contre le dérèglement climatique en adoptant une approche centrée sur les personnes, reconnaissant les effets néfastes disproportionnés de ceux-ci sur les groupes à faibles revenus et les autres groupes vulnérables. La Banque cherchera donc également à remédier aux limites que ces groupes pourraient subir du fait de la transition vers une économie à faible émission de carbone et à l'épreuve des changements climatiques.

Le cadre d'alignement sur l'Accord de Paris de la CEB avec sa feuille de route, qui a reçu le soutien du Conseil d'administration en novembre 2021, souligne que la lutte contre la crise climatique peut permettre de tirer parti de transformations sociales positives, dans la mesure où les réponses climatiques se concentrent sur le volet inclusion

sociale des politiques et des investissements de transition. Par exemple, la création d'emplois à l'épreuve des changements climatiques, la diversification économique qui réduit la dépendance aux secteurs affectés par le climat ainsi que l'investissement dans des services de base à faible émission de carbone et résilients sont toutes des actions qui conduisent à des résultats positifs se renforçant mutuellement. Ainsi, le cadre d'alignement sur l'Accord de Paris de la CEB développe encore davantage la contribution de la Banque au renforcement des liens entre l'agenda climatique et l'inclusion sociale. Cette approche reposant sur le lien entre inclusion sociale et climat est également reflétée dans le Cadre Stratégique 2023-2027 de la CEB, qui considère le changement climatique comme un thème transversal dans le cadre du mandat social spécifique de la Banque.

Une approche reposant sur le lien entre les enjeux climatiques et sociaux pour un impact plus important

Le lien entre les enjeux climatiques et sociaux est essentiel pour la définition par la CEB de son approche en faveur d'une transition juste et socialement inclusive. Ce lien permettra également de soutenir l'identification de projets présentant des avantages sociaux et climatiques et de traiter les impacts sociaux potentiellement négatifs de l'action climatique.

La première dimension du cadre d'alignement de la CEB sur les objectifs de l'Accord de Paris se concentre sur le fait de canaliser le financement de la Banque vers des projets qui ne nuisent pas de manière notable à ses objectifs de faible émission de carbone et de résilience climatique ou qui ne présentent pas de risques élevés et non gérés en lien avec le climat. Cela consiste en un renforcement des

Schéma 6 : Les quatre dimensions de l'alignement des activités de la CEB sur les objectifs de l'Accord de Paris

01 Aligner la due diligence des activités traditionnelles de la CEB pour identifier les activités non alignées	02 Renforcer la contribution de la CEB à une transition climatique juste et socialement inclusive
03 Aligner la gouvernance institutionnelle, les politiques et les activités internes	04 Renforcer les mécanismes de transparence et de redevabilité

contrôles préalables, principalement en vue d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques liés au climat (physiques et de transition) tout au long du cycle du projet, au niveau du projet, de la contrepartie et du portefeuille. La deuxième dimension de l'approche de la CEB vis-à-vis de l'Accord de Paris se concentre sur l'identification des opportunités permettant de promouvoir simultanément l'inclusion sociale et les objectifs liés au climat. Cela requiert de mieux équiper la Banque pour identifier et financer des investissements qui se renforcent mutuellement et soutiennent une transition juste et socialement inclusive vers un avenir climatiquement neutre et résilient – une attention particulière devant être portée à la réponse aux besoins ainsi qu'à l'optimisation des chances des populations vulnérables. La troisième dimension concerne l'alignement des activités internes ainsi que des mécanismes et politiques de gouvernance, et la quatrième vise à améliorer la transparence et le reporting sur les sujets liés au climat.

Suite à l'adoption du cadre d'alignement et de la feuille de route par le Conseil d'administration en 2021, la CEB s'est concentrée sur les efforts visant à traduire cet engagement dans ses activités opérationnelles. La structure dédiée, qui implique de multiples directions de la Banque, et

plusieurs groupes de travail consacrés à des axes de travail spécifiques ont permis de faire avancer les mesures prioritaires définies dans la feuille de route.

S'appuyant sur le [cadre d'alignement sur l'Accord de Paris](#) des BMD, la CEB procède à une évaluation systématique de l'alignement de ses projets sur l'Accord de Paris, en prenant en compte les spécificités des opérations de la Banque. Le principal objectif à l'horizon fin 2022 était l'alignement de ses opérations de prêt direct, qu'elle définit comme des opérations caractérisées par une utilisation prédéfinie des produits pour un investissement doté d'une localisation géographique connue. Cet objectif a été atteint avec la préparation d'une méthodologie interne, couvrant l'alignement avec les objectifs de développement à faible émission de carbone (atténuation du changement climatique) ainsi que les objectifs de résilience climatique (adaptation au changement climatique) de l'Accord de Paris.

Afin de favoriser l'alignement sur l'objectif relatif à la résilience, une méthodologie spécifique a été élaborée pour évaluer les risques physiques liés au changement climatique des opérations de prêt direct de la CEB. Cet aspect est précisé plus en détail dans la partie "Évaluation du risque physique".

La CEB a discuté de ses approches lors de sa participation active à la COP 27, par l'intermédiaire d'un événement parallèle officiel et de plusieurs événements centrés spécifiquement sur le sujet du lien entre inclusion sociale et climat. En outre, les BMD, y compris la CEB, ont publié une [déclaration commune](#) visant à étendre le soutien aux pays qui cherchent à réaliser une transition durable résiliente au climat, ainsi qu'une note d'orientation commune sur la méthodologie des BMD pour le suivi du financement de l'adaptation au climat.

Un aperçu de 2023

Des activités préparatoires visant la réalisation des objectifs prioritaires pour 2023 figurant sur la feuille de route d'alignement de la Banque sur les objectifs de l'Accord de Paris ont également été lancées en 2022, notamment au sujet de l'alignement du fonctionnement interne, de l'élaboration d'un rapport TCFD qui sera publié pour la première fois en 2023 et de la mise au point de méthodologies appuyant les contrôles préalables concernant l'alignement de tous types d'opérations de prêt avec l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année 2023.

2. La CEB a passé au crible toutes ses opérations pour le risque climatique physique depuis 2017. Cette note d'orientation permet de renforcer les pratiques de diligence raisonnable et soutient l'évaluation de l'alignement sur les objectifs de résilience de l'Accord de Paris.

Un accent mis sur les risques liés au climat

Conformément aux objectifs d'un développement résilient au changement climatique, la CEB a continué à affiner son évaluation du risque climatique physique des projets et met actuellement au point des méthodologies relatives aux risques climatiques pour les évaluations des contreparties.

GRI
2-24
3-3
201-2

Évaluation du risque physique

La Banque a amélioré son évaluation des risques physiques liés au climat afin de renforcer sa résilience et d'être en mesure de mieux accompagner ses emprunteurs dans leurs démarches similaires. C'est le cas notamment s'agissant des projets caractérisés par une utilisation pré définie des produits pour des investissements à la localisation géographique connue, conformément aux principes des BMD pour évaluer l'alignement du projet sur les objectifs d'un développement résilient au changement climatique.

Cette méthodologie comprend l'utilisation d'un modèle qui exécute des scénarios climatiques multiples en s'appuyant sur des données robustes à une échelle géographique locale adaptée pour l'analyse au niveau du projet. Cette nouvelle évaluation a été déployée pour toutes les opérations applicables afin de vérifier leur alignement

sur l'Accord de Paris avant leur approbation en 2023, concrétisant ainsi le principal engagement de la CEB pour l'année 2022 et garantissant qu'elle est sur la bonne voie pour mettre en œuvre la feuille de route sur l'Accord de Paris et ses engagements.

En outre, le reporting sur le financement climatique pour le portefeuille de prêts sera amélioré tout au long de l'année 2023, suite à la mise à jour par la Banque de son approche du suivi des financements vert et climatique, et suite à la nouvelle réglementation de l'Union européenne en matière de divulgation d'informations sur le reporting de durabilité, y compris le règlement UE 2020/852 (taxonomie) sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser l'investissement durable, qui est liée au cadre d'alignement sur l'Accord de Paris et à la feuille de route de la CEB.

Évaluation des risques relatifs au climat pour les contreparties

En 2021, la CEB a fondé un groupe de travail dédié en vue d'examiner puis de mettre à jour son cadre d'évaluation et de suivi des risques liés au climat. Cette initiative, qui implique de multiples directions de la Banque, a permis de faire émerger les premières méthodologies liées aux risques climatiques au niveau des projets et des contreparties. Des résultats encore renforcés sont attendus à l'avenir, ce qui reflète également les exigences et tendances du secteur financier.



© Ekaterina Pokrovsky / Shutterstock

Suivi des financements climatiques et des émissions de gaz à effet de serre des projets

Au cours de l'année 2022, la CEB a consacré 0,8 milliard d'euros à des activités d'atténuation et d'adaptation au climat, et continué d'exercer une diligence raisonnable sur tous les projets approuvés.

Diligence raisonnable en matière de changement climatique, financement climatique et déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les projets approuvés en 2022

GRI
203-1
305-3
305-5

À l'heure actuelle, dans le cadre de son processus de contrôles préalables, la Banque examine tous les projets afin de détecter les risques liés au climat et identifie les éléments d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces derniers dans ses opérations. Elle suit également en permanence la part des financements liés au climat dans ses volumes de prêts annuels et rend compte des émissions de GES absolues et relatives de ses activités. La CEB applique la méthodologie commune des BMD pour le suivi de la finance de l'adaptation aux changements climatiques et les principes communs pour le suivi de la finance de l'atténuation climatique des BMD/ de l'International Development Finance Club (IDFC). Conformément à ces ressources, la CEB adaptera ses critères d'examen technique pour mieux les aligner aux critères de l'acte délégué complémentaire relatif aux objectifs climatiques de la taxinomie de l'UE.

En 2022, la Direction Préparation et Suivi Techniques a mené des contrôles préalables en matière de changements climatiques sur l'ensemble des 36 opérations nouvellement approuvées. Des composantes relatives au financement climatique ont été identifiées pour un sous-ensemble de 14 opérations, une d'entre elles incluant des objectifs d'atténuation comme d'adaptation. Parmi elles :

- 13 opérations nouvellement approuvées possédaient des composantes de projets qui ont contribué de manière significative aux objectifs d'atténuation du changement climatique ; trois d'entre elles étaient considérées comme des projets entièrement consacrés à l'atténuation des changements climatiques, leur objectif

principal étant l'évitement ou la réduction de l'utilisation de combustibles fossiles. Il est à noter que les réductions des émissions de GES dues à la rénovation énergétique des bâtiments du secteur des infrastructures sociales (particulièrement les logements, mais aussi les hôpitaux, les centres culturels, les établissements scolaires, les infrastructures urbaines, etc.) ont été particulièrement importantes pour la CEB, car elles ont aussi apporté des bénéfices sociaux de taille, soutenant les groupes particulièrement vulnérables grâce à la baisse directe des coûts de chauffage et à l'augmentation subséquente du revenu disponible dans un contexte de prix de l'énergie élevés. Parmi les autres opérations financées, on peut citer des projets de renforcement de l'efficacité énergétique des prêts aux PME, d'énergies renouvelables ou de transport durable.

À titre d'exemples, un prêt de la CEB de 40 millions d'euros soutiendra les efforts de la Lituanie pour améliorer l'efficacité énergétique des immeubles d'habitation, en particulier ceux construits avant 1993, lorsque les normes applicables à l'isolation, au chauffage et à la ventilation étaient plus basses qu'aujourd'hui. D'ici fin 2025, il est prévu de rénover au moins 800 immeubles d'appartements pour plus de 25 000 ménages : le financement de la CEB couvrira une partie de ces investissements de rénovation, qui auront des effets sociaux et environnementaux positifs ainsi que des économies d'énergie estimées à quelque 40%. Un autre prêt-programme de la CEB, d'un montant de 150 millions d'euros, approuvé en mars 2022, permettra de financer 1 428 logements locatifs abordables à Munich,

Tableau 8 : Financement de l'action pour le climat de la CEB : atténuation et adaptation en 2018-2022
(en millions d'euros)

	2018	2019	2020	2021	2022
Total des financements de la CEB approuvés	3 898	3 983	6 025	4 156	4 244
Total des financements climatiques (et en % du total des financements approuvés), dont :	629	1 037	798	525	867
● Financements pour l'atténuation du changement climatique (et en % du total des financements climatiques)	16%	26%	13%	13%	20%
● Climate Financements pour l'adaptation au changement climatique (et en % du total des financements climatiques)	584	703	649	467	657
	93%	68%	81%	89%	76%
	45	334	149	58	210
	7%	32%	19%	11%	24%

en Allemagne, d'ici 2026. 95% des appartements dont la construction est prévue dans le cadre du prêt de la CEB seront réservés aux locataires à faible revenu et attribués selon des règles d'éligibilité strictes, tandis que la construction sera également conforme à des normes de performance énergétique élevées, garantissant ainsi que le prêt de la CEB soutient les progrès de la ville de Munich vers son objectif de neutralité climatique d'ici 2035. Pour plus d'informations sur ces deux prêts, voir le Rapport du Gouverneur 2022.

- 2 opérations possédaient des composantes de projets qui ont contribué de manière significative aux objectifs d'adaptation aux changements climatiques. L'une visait

à renforcer la résilience climatique des villes, l'autre à améliorer la prévention des feux de forêt et la riposte à ceux-ci afin de consolider à la fois la résilience globale et la gestion des risques de catastrophe.

Bien qu'il est probable que la variation annuelle des chiffres liés au climat se maintiendra pour le portefeuille de la CEB en raison du nombre limité de projets individuels approuvés annuellement et de l'impact important des chiffres de l'action climatique sur les opérations dotées d'un potentiel élevé de réduction des émissions de GES dans les données finales, les chiffres du financement de l'action climatique pour 2022 semblent avoir augmenté au cours des deux dernières années qui ont été concernées par les prêts



consacrés aux opérations liées au COVID. Cela s'explique principalement par l'approbation de plusieurs projets dotés de composantes importantes liées à l'atténuation, y compris deux projets de mobilité durable et une opération de rénovation énergétique (qui a été détaillée antérieurement dans cette partie). En outre, la part du financement climatique dépasse 29%, en excluant les prêts consacrés à des opérations qui aident les pays membres à faire face à la crise des réfugiés, qui par nature ne peuvent pas posséder de composantes liées à l'atténuation ou à l'adaptation. La Banque reste engagée en faveur de l'amélioration du suivi de la finance verte et du financement climatique, mais aussi du renforcement de l'identification des composantes climatiques et vertes dans ses projets.

Concernant les émissions absolues et relatives, le Rapport 2021 sur la durabilité a soulevé le problème de la sensibilité des chiffres respectivement aux opérations à fortes émissions de GES et à celles permettant des réductions importantes, en raison du nombre restreint d'opérations approuvées chaque année (36 en 2022). En outre, la CEB finance des projets sociaux qui, par leur

nature et leur portée, ont une faible empreinte carbone et apportent de faibles économies de GES en termes relatifs, alors que leurs avantages sociaux devraient être importants (par exemple, la réduction des coûts de chauffage dans un contexte de hausse des prix de l'énergie pour les ménages vulnérables et le secteur public).

Les émissions de GES de la CEB en 2022 ont été calculées selon la méthodologie interne de la Banque, et des actions ont par ailleurs été entreprises pour estimer les émissions de toutes les opérations (sauf celles qui, par nature, ne peuvent pas être estimées telles que celles qui financent l'aide d'urgence aux populations déplacées fuyant l'Ukraine dans les États membres de la CEB). Les résultats montrent que les chiffres de la CEB sont revenus à des niveaux pré-COVID et que la sensibilité mise en évidence en 2021 est toujours d'actualité, notamment si l'on tient compte du fait qu'un projet incluant des énergies renouvelables est à l'origine de la plus grande partie des réductions d'émissions de GES cette année et que l'immense majorité des opérations de financement de la CEB génère moins de 10 000 tonnes d'équivalent CO₂ par an.

Tableau 9 : Estimation des émissions de GES des projets approuvés en 2018-2022

(en tonnes d'équivalent CO₂ par an, selon la méthodologie interne de la CEB³)

	2018	2019	2020	2021	2022
Émissions absolues	70 000	50 000	#	110 000	52 000
Émissions relatives, c.-à-d. réductions obtenues grâce aux projets d'atténuation du changement climatique	170 000	130 000	30 000	65 000	110 000

NB : la CEB n'a approuvé, en 2020, qu'un petit nombre de projets suffisamment complets pour calculer leur empreinte carbone. Les données ne sont donc pas comparables avec celles des années précédentes.

3. Les calculs reposent sur des méthodologies standard (p. ex., le bilan carbone de l'Agence de la transition écologique pour les bâtiments) et comprennent des estimations des émissions liées à la construction, le cas échéant.

Le Fonds d'investissement social vert

En 2022, la CEB a approuvé, pour un montant total de 1,3 million d'euros, ses trois premiers dons issus du Fonds d'investissement social vert (GSIF), que la Banque a créé en 2020 afin d'aider ses pays membres à accélérer leur transition vers des économies à faible émission de carbone et résilientes du point de vue climatique. Le Fonds a reçu un montant de 5 millions d'euros en financements d'amorçage de la CEB et 80 000 euros de la République tchèque.

L'un des dons approuvés en 2022 contribuera à réduire l'empreinte carbone des écoles de Macédoine du Nord.

S'élevant à 1,1 million d'euros, ce don permettra de financer l'installation de panneaux solaires sur au moins 25 établissements scolaires, qui ont déjà été rénovés grâce à un prêt de la CEB. Selon les prévisions, le don du GSIF offrira des bénéfices non seulement environnementaux, car les énergies fossiles seront en partie remplacées par des énergies renouvelables, mais également sociaux, car les économies sur les factures d'énergie pourront être réinvesties dans l'amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves.

Fonctionnement interne

Qu'il s'agisse de promouvoir un environnement de travail qui favorise la cohésion ou d'œuvrer pour des passations de marchés écologiques et socialement responsables, tout en limitant l'empreinte carbone de la Banque, la CEB est résolument engagée à intégrer la durabilité sociale et environnementale dans son fonctionnement interne.

© Hero Images / Adobe Stock



RESSOURCES HUMAINES

Créer un environnement de travail qui favorise la cohésion

L'année 2022 a été transformatrice pour la CEB : elle marque la première année du mandat du nouveau Gouverneur depuis sa prise de poste en décembre 2021, ainsi que l'année de nomination de deux Vice-Gouverneurs et de cinq directeurs. L'accent a été mis sur la diversité et l'inclusion en matière de genre, le bien-être des équipes et la flexibilité du personnel, en introduisant notamment de nouvelles règles sur le télétravail.

Diversité et inclusion en matière de genre

La Banque reste attachée à l'égalité des genres sur le lieu de travail, et notamment du principe d'égalité de rémunération pour un travail équivalent. En 2022, les ressources humaines ont continué à rappeler aux cadres ainsi qu'au personnel, par le biais du site Intranet de la CEB et de différentes directives, que les décisions relatives à l'octroi de promotions, d'avancements d'échelon, de primes

et de progression de carrière doivent être prises sans tenir compte du genre, de l'âge, de l'origine raciale ou ethnique, de la religion ou des convictions, de l'orientation ou identité sexuelle ni du handicap. En outre, au niveau institutionnel, la Banque continuera à promouvoir et à favoriser l'égalité des genres et la diversité.

La certification EDGE et l'évaluation des écarts de rémunération en fonction du genre

La Banque a lancé le renouvellement de sa certification EDGE sur l'égalité des genres, avec un audit par un tiers en 2023, qui doit se conclure au début du mois de mars 2023. La CEB vise à atteindre le deuxième niveau EDGE baptisé "Move", rejoignant ainsi d'autres institutions financières internationales telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale ou la Banque interaméricaine de développement, qui ont toutes récemment obtenu ce niveau de certification.



Plus tard, d'autres dimensions en matière de diversité seront prises en compte afin de bâtir une culture de l'inclusion plus large.

Avant le début du processus de renouvellement de la certification, une évaluation des écarts de rémunération en fonction du genre a été réalisée, qui a conclu à un écart de -1,66% entre les rémunérations des femmes et des hommes, dans les limites du seuil EDGE de +/-3%.

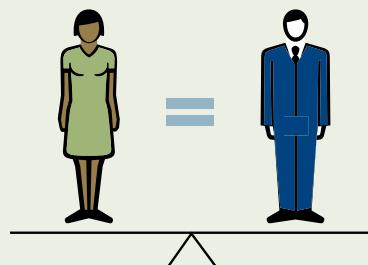
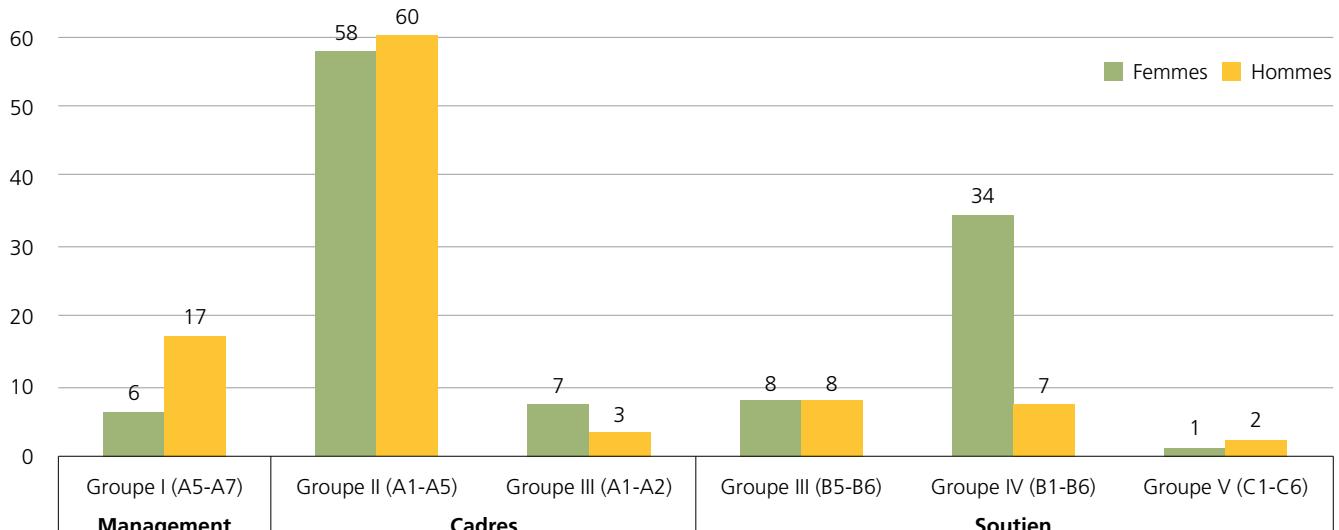


Schéma 7 : Effectifs par groupe de grades et par genre



Ventilation du personnel par genre

GRI
3-3
405-1

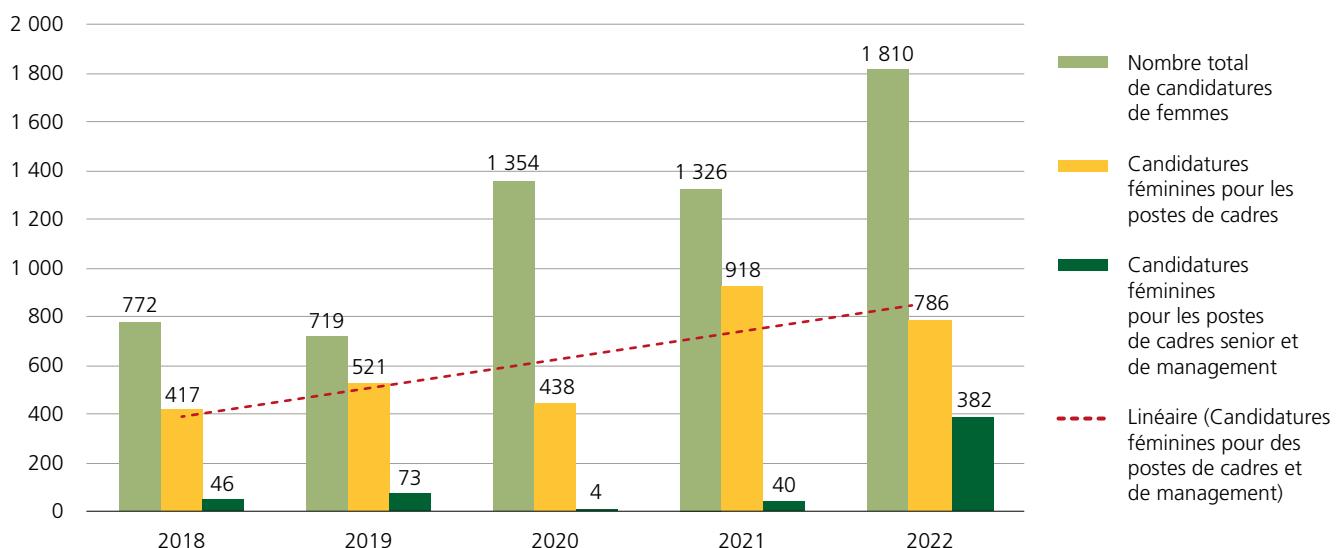
Sur les 211 membres du personnel de la Banque, 54% sont des femmes et 46% des hommes. Les femmes constituent 53% des effectifs cadres. Toutefois, il est toujours nécessaire de rééquilibrer la balance des genres au niveau de la direction et aux niveaux de soutien/techniques, car le pourcentage de femmes au sein de la direction n'atteint que 23%, contre 72% aux niveaux de soutien/techniques. La représentation des femmes dans les grades A4 et supérieurs (cadres senior et de direction) a augmenté pour atteindre 34% en 2022, se rapprochant ainsi de l'objectif de la Stratégie en matière de diversité, fixé à 40% pour ce niveau. Cet objectif de 40% est également garanti par l'article 420.1.8 du Statut du personnel de la CEB.

GRI
401-1

Un lieu de travail et une culture inclusifs : la diversité dans le recrutement

Afin d'atteindre de nouveaux réservoirs de talents pourvus de candidats les plus qualifiés et d'attirer du personnel diversifié, les offres d'emploi sont diffusées sur le site Internet de la Banque ainsi que par le biais d'alertes électroniques, du réseau des institutions financières internationales, au sein des associations professionnelles, des universités et des réseaux d'anciens élèves ainsi que sur différentes plateformes de carrière et d'emploi en ligne. En outre, les offres d'emploi sont systématiquement communiquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de direction de la CEB pour être diffusées dans l'ensemble des pays membres.

Schéma 8 : Candidatures de femmes à la CEB



Au cours des trois dernières années, en raison de la révision de sa stratégie d'approvisionnement, la Banque a considérablement renforcé son attractivité auprès des candidats. Elle a reçu plus de 4 000 candidatures en 2022, une très nette augmentation (31%) par rapport à 2021. Les candidatures provenaient de pratiquement tous les pays membres. Les efforts de sensibilisation ciblant les groupes de pays moins bien représentés ont contribué à renforcer la diversité des candidatures issues des pays cibles ainsi que des pays nordiques et baltes.

Les candidatures de femmes ont représenté 45% de l'ensemble des candidatures, soit une augmentation de 5% par rapport à 2021. La part des candidatures de femmes aux plus hauts niveaux (niveau A4 et supérieurs) demeure relativement stable, à 35% des candidats (comme en 2021).

Dans ses efforts visant à contribuer à créer un environnement et une culture de travail justes et inclusifs, la Banque cherche à attirer et à sélectionner des candidats issus de réservoirs variés par l'intermédiaire de processus de recrutement qui réduisent les biais au maximum. Les principaux aspects en matière de diversité qui sont surveillés pour les nominations sont le genre, la nationalité, l'âge et le parcours professionnel.

En tout, les hommes ont représenté 66% des 18 nominations, et les femmes 34%. Un homme (candidat interne) d'un pays cible a été nommé directeur. Deux femmes ont été recrutées à des fonctions de responsabilité d'encadrement ou de direction (grade A4 et supérieurs). La Banque a ainsi continué à atteindre son objectif de parvenir à une représentation plus équilibrée des genres dans ces fonctions, en progression pour atteindre 34% en 2022 (contre 32% en 2021 et 30% en 2020). Sur 14 embauches externes en 2022, neuf nouvelles recrues étaient des hommes, et cinq étaient des femmes. S'agissant du personnel de soutien, les trois nouvelles recrues étaient des hommes, ce qui montre une progression en vue de renforcer la représentation des hommes à ce niveau. Parmi le personnel recruté en interne, les deux nominations dans le groupe de grades le plus élevés sont issues d'une vacance de poste diffusée à l'extérieur, tandis que les deux nominations au niveau des cadres ont fait suite à une vacance de poste interne.

La CEB a mené des activités de sensibilisation pour recruter des citoyens des pays membres sous-représentés ou non représentés. Les 18 nominations de 2022 couvrent neuf nationalités différentes, y compris une nouvelle recrue de Géorgie, la première depuis longtemps.

Nouveau groupe sur la diversité et l'inclusion

En 2022, le Groupe d'égalité femmes-hommes de la CEB, créé en 2018 suite à l'adoption de la Stratégie en matière d'égalité et de diversité femmes-hommes par le Conseil d'administration, a évolué pour devenir un Groupe Diversité et Inclusion (D&I). L'objectif du Groupe est de sensibiliser à la diversité et à l'inclusion au sein de la Banque et de promouvoir une approche pluridimensionnelle dans ce domaine, qui tient notamment compte du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de l'origine ethnique, de la religion, des capacités physiques, de la neurodiversité, de l'éducation et des origines sociales et nationales.

Le Groupe éclairera les stratégies, politiques et actions en matière de D&I et suivra leur mise en œuvre à la Banque. À ces fins, le Groupe continuera de conseiller toutes les parties prenantes concernées et de dialoguer avec elles. Il a pour objectif de communiquer régulièrement au personnel des comptes rendus sur la mise en œuvre et l'impact des actions en matière de D&I. Le Groupe est composé de membres du personnel issus de plusieurs directions et fonctions professionnelles.

GRI
2-24
3-3

Bien-être du personnel

En partenariat avec son prestataire d'assurance maladie, la CEB a lancé une enquête auprès du personnel sur la santé et la qualité de vie au travail. Le questionnaire a porté sur quatre domaines principaux : santé, participation, qualité de vie au travail et vulnérabilités. Au total, 66% du personnel ont répondu à l'enquête. Les résultats ont révélé un taux de participation très élevé (90%) et une bonne santé générale parmi les membres du personnel (83%). Près des trois quarts

(73%) du personnel ayant répondu à l'enquête se déclarent satisfaits de leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En s'appuyant sur les résultats, la CEB a mis en œuvre des plans d'action et organisé des webinaires pour aborder différents thèmes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les parents et aidants, la charge mentale ou la sieste au travail. Le taux de participation aux webinaires s'est élevé à 38% du personnel (51% de femmes et 49% d'hommes).

GRI
403-2
403-3
403-4
403-5
403-6
403-7

Dans le cadre des mesures de prévention proposées par l'assurance santé de la Banque, le personnel a pu participer au printemps à la deuxième édition du "CEBActive Challenge" pendant près de deux mois. L'objectif de l'initiative est de remédier au style de vie parfois sédentaire des travailleurs de bureau et de promouvoir l'activité physique en extérieur, l'esprit d'équipe et les liens sociaux, qui contribuent tous à renforcer la productivité, mais ont cruellement fait défaut au cours de la pandémie. La participation, qui s'est élevée à 90 membres du personnel, a été très encourageante. L'application utilisée pour le CEBActive Challenge a inclus une nouvelle fonctionnalité baptisée "mobilité carbone", qui

met à disposition une estimation des économies de carbone réalisées (pour les activités de marche et de cyclisme).

Le prix à l'issue du CEBActive Challenge a consisté en un don à Missing Children Europe, une association qui a été sélectionnée au titre du Prix CEB pour la cohésion sociale 2022 et qui cherche à protéger les enfants portés disparus d'Ukraine et leurs familles, conjuguant ainsi bien-être du personnel et mandat social de la Banque.

Pour de plus amples informations sur la santé et la sécurité du personnel, consulter le Rapport GRI (point 403).

Flexibilité du travail

Tirant les enseignements de l'expérience de la pandémie, et en vue de maintenir la performance et l'engagement du personnel à un niveau élevé, la Banque a passé en revue sa politique de télétravail existante et mis en œuvre une nouvelle règle en octobre 2022. Cette nouvelle règle ainsi que les lignes directrices applicables autorisent le télétravail jusqu'à 50% du temps de travail effectif, généralement 1 à 2 jours par semaine plus des jours de travail à distance ponctuels qui peuvent être ajoutés aux jours de télétravail habituels, dans la limite globale de 50%. Contrairement à la règle d'avant la pandémie, la nouvelle est applicable

à l'ensemble du personnel, y compris les stagiaires ainsi que le personnel temporaire et à temps partiel, ces deux catégories étant majoritairement composées de femmes.

Congés

Afin d'offrir une flexibilité supplémentaire, le nombre de journées que le personnel peut déposer dans son compte épargne-temps a augmenté, passant de 25 à un total global de 60. Le nombre de jours de congé de maladie non certifié a également augmenté, passant de 4 à 6 jours par an (et de 1,5 à 3 jours consécutifs).

Statut du Personnel révisé

D'après le Statut de la Banque, le "Statut des agents du Conseil de l'Europe est applicable aux agents de la Banque, dans les matières non couvertes par une décision spécifique du Conseil d'administration". Les politiques de ressources humaines de la CEB sont ainsi guidées par les principes et idéaux promus par le Conseil de l'Europe.

L'objectif du Statut du Personnel de la CEB révisé, qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023, était double : d'une part, intégrer toutes les modifications et clarifications applicables du Conseil de l'Europe (par exemple, les devoirs des fonctionnaires internationaux et la liste des droits garantis aux membres du personnel, l'appel direct auprès du tribunal administratif contre les sanctions disciplinaires,

etc.) ; d'autre part, fluidifier et consolider le cadre existant en rassemblant en un seul et même document l'ensemble des 35 séries de dispositions, ainsi que le Statut du Personnel et le règlement du personnel qui sont adoptés par le Gouverneur, tout en simplifiant la formulation et en assurant une meilleure cohérence.

En outre, la révision a intégré une série de modifications au sujet du télétravail et de la gestion de la performance (par exemple points réguliers servant de base pour la discussion de fin d'année sur la performance, progression de carrière, régime médical et social, congés et indemnités [ex : indemnité d'éducation]).

Données clés sur les ressources humaines à fin 2022

À la fin de l'année 2022, la CEB comptait 211 agents permanents et 11 contrats temporaires à Paris, et 5 membres du personnel recrutés à Ankara, présentant les caractéristiques suivantes :

- Nombre de nationalités représentées : 33
- Rotation du personnel : 7,60%
 - Départs : 16 départs dont 2 démissions (deux hommes), 2 fins de contrat (un homme, une femme) et 9 départs à la retraite (quatre hommes, cinq femmes), 2 départs à la retraite anticipés (deux hommes) et 1 changement de statut (un homme).
 - 14 nouveaux recrutements externes

- Ventilation par genre (114 femmes et 97 hommes) : 54% de femmes/46% d'hommes
 - Cadres, dont haute direction (71%) : 47% de femmes / 53% d'hommes
 - Personnel de soutien (29%) : 72% de femmes / 28% d'hommes
- Âge moyen : 49 ans
- Ancienneté moyenne : 11,5 ans
- Pourcentage d'agents ayant suivi une ou plusieurs formations : 77% (57% de femmes et 43% d'hommes)
- Travailleurs qui ne font pas partie des agents permanents (informatique, sécurité et infrastructures) en équivalent temps plein : 36

Passation de marchés écologique et socialement responsable

La mise en œuvre d'une vision stratégique en matière de passation de marchés publics permet à la CEB d'utiliser ces derniers comme un moyen de se procurer les biens, travaux et services dont elle a besoin pour mener à bien sa mission tout en promouvant dans le même temps des objectifs responsables du point de vue environnemental et social, et en progressant dans leur réalisation.

Nouvelle politique et nouveaux critères pour la passation de marchés durable

Étant donné que la CEB vise à soutenir ses États membres pour leur permettre de concrétiser leurs engagements au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'intégration d'une passation de marchés écologique et socialement responsable, une composante de la passation de marchés durable, à ses pratiques habituelles constitue une contribution à la cible 12.7 des ODD : "Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales".

Au cours de l'année 2022, la CEB s'est associée à l'université de Saragosse pour analyser sa pratique de passation de marchés et élaborer une Stratégie de mise en œuvre d'achat écologique et social. Une fois adoptée, cette stratégie mettra à la disposition de la Banque des outils

et compétences améliorés qui lui permettront de mieux intégrer les considérations environnementales et sociales à la passation de marchés pour ses besoins propres.

Pour poursuivre cette initiative, la CEB a l'intention de refléter cette stratégie dans ses opérations de prêt afin que la passation de marchés financée par la CEB dans les projets intègre également, de manière plus systématique, des considérations sociales et environnementales spécifiques. À cette fin, et en guise d'exercice pilote, deux dons aux emprunteurs qui seront financés depuis le GSIF incluent des conditions d'intégration de ces éléments à la passation de marchés pour les biens et les services financés par l'intermédiaire de ces dons. Il est attendu, à moyen terme, que cela devienne une pratique régulière dans l'ensemble des opérations de prêt.

L'empreinte environnementale de la CEB

En 2022, la Déclaration environnementale de la CEB et ses engagements ont été complétés par le travail d'une nouvelle "task-force" mise en place au sein du cadre d'alignement sur l'Accord de Paris de la Banque, l'objectif étant de limiter sa propre empreinte carbone par rapport à la "référence" pré-COVID.

GRI/
3-3

Principes des mesures internes

En 2019, la Banque s'est engagée à minimiser l'empreinte environnementale résultant de son propre fonctionnement et défini de grands axes d'action, formalisés dans la Déclaration environnementale de la CEB. Avec le déploiement à l'échelle de la Banque du cadre d'alignement sur l'Accord de Paris, un nouveau groupe de travail sur l'alignement du fonctionnement interne (**task force on aligning internal operations – TFIO**) a été créé pour poursuivre la concrétisation des engagements pris au titre de la Déclaration. Ce groupe vise à :

- travailler conformément à la *note d'orientation des BMD sur l'alignement des activités d'entreprise*⁴, un document rédigé par la CEB et ses pairs en vue de définir les bonnes pratiques pour faire baisser les émissions de GES issues de leur fonctionnement interne.
- mettre au point un Plan d'action, qui, une fois achevé, aidera à gérer les initiatives potentielles et à assurer

leur suivi, mais aussi à mieux piloter les améliorations concrètes.

En se fondant sur ce processus à ce jour, les leviers essentiels pour conserver la maîtrise des émissions de GES de la CEB ont été identifiés comme suit :

- Des bureaux durables, par exemple un plan pour l'énergie durable
- Une mobilité verte, par exemple des déplacements plus écologiques et plus intelligents (missions et trajets domicile-travail)
- Des passations de marchés écologiques et socialement responsables, à l'aide d'une stratégie et de mesures de mise en œuvre
- Un suivi, du reporting et la participation du personnel

Les mesures prises concernant l'empreinte environnementale de la CEB

Parallèlement au travail engagé par la TFIO d'élaboration d'un plan permettant de hiérarchiser et gérer les futures actions nécessaires à l'alignement progressif du fonctionnement interne de la Banque sur l'Accord de Paris, **une série de mesures concrètes ont été mises en œuvre en 2022** pour progresser sur les émissions de GES y afférentes, notamment :

- Le Gouverneur a appelé le personnel à réaliser des efforts supplémentaires pour économiser l'énergie, compte tenu de la crise énergétique actuelle.
- Un audit de la "performance thermique" des bâtiments de bureaux a été réalisé.

- Un appel d'offres pour la fourniture d'électricité renouvelable a été lancé, mais n'a pu aboutir en raison de la volatilité des marchés de l'électricité. L'appel d'offres pourrait être relancé en 2023.
- Une nouvelle stratégie de mise en œuvre d'achat durable est en cours, comme mentionné précédemment.
- L'ensemble du personnel a été sollicité pour répondre à une enquête sur les trajets entre le domicile et le lieu de travail, pour savoir si/comment les habitudes à ce sujet ont changé post-COVID. Les membres du personnel ont été invités à faire part de leurs idées sur la manière de réduire encore davantage l'empreinte environnementale de la CEB. Ces idées alimentent les discussions de la TFIO.

4. La TFIO ne couvre pas les activités de trésorerie, qui font l'objet d'un autre flux de travail du cadre d'alignement sur l'Accord de Paris.

Contribution climatique

S'appuyant sur le succès du dispositif pilote de contribution carbone (la "compensation carbone"), la CEB a continué à collaborer avec TerraTerre, une start-up innovante qui rassemble des agriculteurs locaux souhaitant investir dans des actions de réduction du carbone et des organisations qui cherchent à soutenir ces actions financièrement. Cette approche reflète en grande partie l'objectif principal de la CEB en sa qualité de banque de développement : procurer des fonds aux petites entreprises, soutenir les régions rurales et les groupes à faible revenu en Europe, et accompagner la transition vers une économie plus durable.

En 2022, la CEB a choisi des agriculteurs en Belgique qui travaillent à l'amélioration de la qualité de leurs sols et de l'eau, ainsi que de la biodiversité, en bénéficiant des solutions et de l'assistance fournies par Gaïago, une



© Gaïago / S. Stroosne

entreprise innovante de l'agro-technologie. Les réductions d'émissions attendues de la part des deux exploitations (526 tonnes d'émissions de CO₂), permises par le soutien financier de la CEB, vont au-delà de la propre empreinte carbone interne de la Banque (501 tonnes de CO₂ émises au cours de l'année).

Évolutions les plus récentes : émissions de gaz à effet de serre

GRI
2-6
305-5

Après les circonstances exceptionnelles du COVID-19 en 2020 et le retour progressif à des activités plus normales en 2021, les émissions de GES ont connu une légère hausse au cours des 12 derniers mois. Les déplacements (missions) ont repris, sans atteindre toutefois les niveaux d'avant la pandémie, alors que la présence au bureau a continué à prendre de l'ampleur et, avec elle, le chauffage du bâtiment, ainsi que la consommation de matériel et d'eau. Par rapport à 2021, les principaux facteurs qui ont contribué à cette hausse des émissions étaient les suivants (voir aussi le tableau 10 et le schéma 9) :

- Une augmentation de 72% des émissions liées aux déplacements, principalement liée à celle de 153% des kilomètres parcourus en avion en 2022. Cela représente tout de même moins de la moitié des émissions liées aux voyages en avion par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie de COVID ;
- Une diminution de 36% des émissions liées au chauffage et à la climatisation, qui peut être liée au déploiement de plusieurs actions d'efficacité énergétique, telles que le remplacement des fenêtres ou la baisse de la température globale du bâtiment.

La CEB déclare ses émissions sur la base des sources d'émissions identifiées par le *GHG Protocol*. La CEB communique également ses propres émissions par Scopes 1, 2 et 3. Pour plus de détails sur cette ventilation, voir le Rapport GRI 305-5.

Mise à jour sur les trajets domicile-travail du personnel

Comme souligné précédemment, tous les membres du personnel ont été invités à participer à une enquête pour mieux évaluer leurs trajets entre domicile et lieu de travail. Les données recueillies ont été utilisées pour affiner l'évaluation des émissions annuelles de GES résultant du fonctionnement interne. Par rapport à l'enquête précédente, qui date d'avant la pandémie de COVID, un plus grand nombre d'agents de la CEB opte désormais pour les transports publics et la mobilité douce (marche, vélo, vélo électrique, etc.). En 2022, 66% des kilomètres domicile-travail seront parcourus en transports publics, 22% en mobilité douce et en véhicules électriques et seulement 12% en voiture ou en moto.



© iStock / Getty Images

Intensité des émissions de GES

Au total, les émissions de GES de la Banque pour 2022 s'élèvent à 501 tonnes de CO₂, soit 2,4 tonnes éq. CO₂ par agent, en hausse par rapport aux 453 tonnes de CO₂ (2,1 t éq. CO₂ par agent) de 2021¹, mais en baisse par rapport aux niveaux pré-COVID de 2019 de 924 tonnes de CO₂ (4,5 t éq. CO₂ par agent) enregistrés selon la méthodologie Bilan carbone.

Pour plus d'informations sur la quantité absolue d'émissions de la CEB et la méthodologie qui permet de la calculer, voir le Rapport GRI (GRI 305-5).

Pour des informations plus détaillées sur les émissions de GES liées au propre fonctionnement de la Banque et leurs tendances au cours des cinq dernières années, voir le tableau 10 ci-dessous.

Schéma 9 : Émissions de GES par agent de 2018 à 2022, en tonnes d'équivalent CO₂

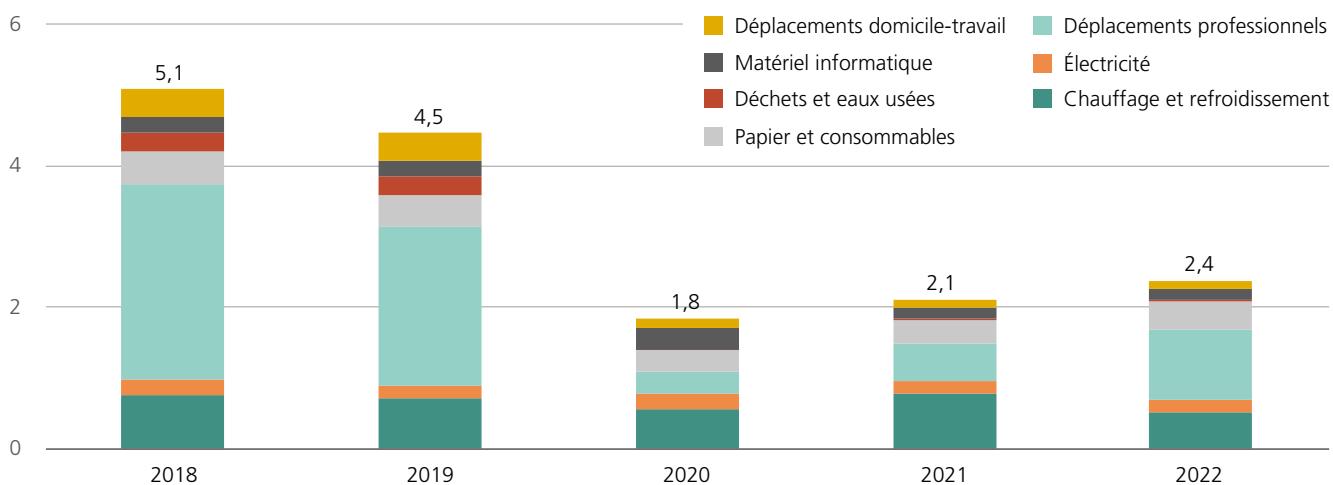
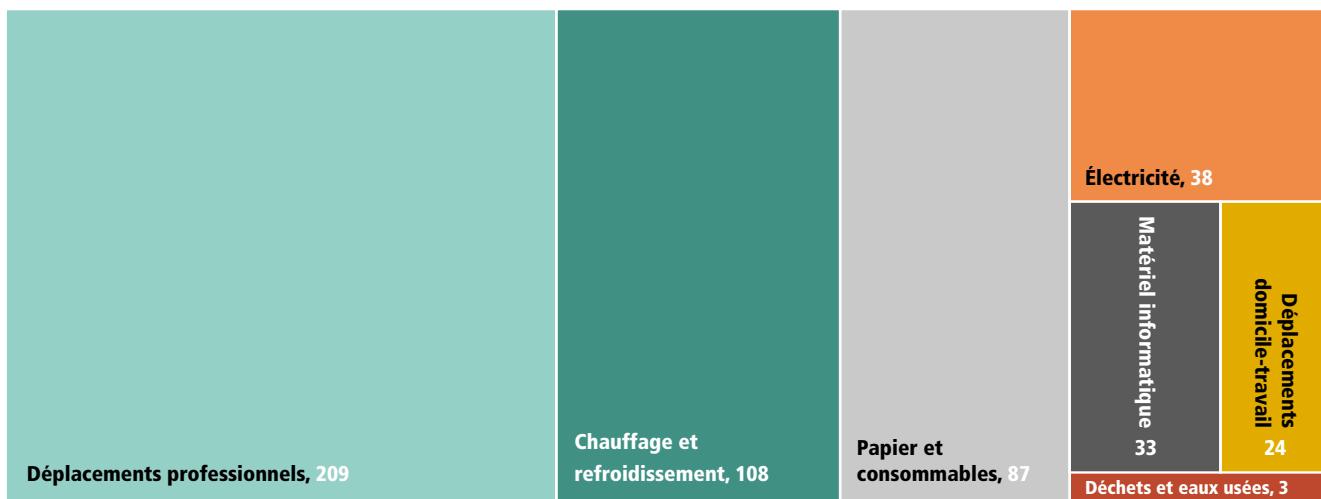


Schéma 10 : Émissions de GES par source d'émissions en 2022, en tonnes d'équivalent CO₂



5. Certaines données ont été retraitées par rapport au Rapport sur la durabilité 2021 en raison : d'un changement du périmètre évalué avec l'inclusion des émissions liées aux ordinateurs portables à partir de 2021 ; d'une révision du calcul de l'amortissement des équipements informatiques ; d'une révision de la saisie des données relatives aux déplacements en 2019 ; des déplacements domicile-travail en 2018 suite à un changement de méthodologie ; d'une révision de la saisie des données relatives à l'élimination des déchets, à l'électricité et au chauffage/refroidissement en 2019 (voir également le Rapport GRI 2-4).

Tableau 10 : Détail des émissions de GES de la CEB par source, en tonnes d'équivalent CO₂

TABLEAU DE BORD	Variation 2022 / 2018		2022		2021		2018	
	Variation totale	Variation par employé	Total 2022	Par employé 2022	Total 2021	Par employé 2021	Total 2018	Par employé 2018
Surface – m ²	1%	-1%	7 713	36,6	7 675	36,0	7 600	36,9
Effectifs de la CEB – ETP	2%		211		213		206	
Émissions totales	-52%	-53%	500,9	2,4	453,1	2,1	1 047,5	5,1
Bâtiments – Chauffage et froid	-31%	-33%	107,8	0,5	167,3	0,8	156,5	0,8
Émissions réseau de vapeur	-30%	-32%	107,5	0,5	167,0	0,8	153,9	0,7
Émissions liées à la consommation de froid	-88%	-89%	0,3	0,0	0,3	0,0	2,6	0,0
Bâtiments – Électricité	-15%	-17%	38,1	0,2	42,4	0,2	45,0	0,2
Émissions liées à l'électricité	-15%	-17%	38,1	0,2	42,4	0,2	45,0	0,2
Voyages – Déplacements domicile-travail	-70%	-71%	23,7	0,1	22,6	0,1	79,4	0,4
Emissions liées aux déplacements en mobilité douce – Vélo électrique/voiture électrique/moto électrique/vélo/marche	–	–	4,5	0,0	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en voiture	-77%	-77%	16,7	0,1	19,6	0,1	71,1	0,3
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en moto	-68%	-68%	1,3	0,0	1,4	0,0	4,1	0,0
Émissions liées aux déplacements domicile-travail en transports en commun	-71%	-72%	1,2	0,0	1,5	0,0	4,3	0,0
Voyages – Déplacements professionnels	-64%	-64%	208,6	1,0	112,6	0,5	571,8	2,8
Émissions liées aux déplacements en avion	-63%	-64%	206,0	1,0	110,1	0,5	557,7	2,7
Émissions liées aux déplacements en train	-42%	-43%	0,5	0,0	0,1	0,0	0,9	0,0
Emissions liées aux déplacements en taxi	-49%	-50%	1,2	0,0	0,6	0,0	2,4	0,0
Émissions liées aux véhicules CEB	-91%	-92%	0,9	0,0	1,7	0,0	10,8	0,1
Papier et consommables	-7%	-9%	87,3	0,4	72,2	0,3	93,4	0,5
Émissions liées aux bouteilles d'eau	-100%	-100%	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	0,0
Émissions liées aux consommables	-50%	-51%	18,3	0,1	19,3	0,1	36,7	0,2
Émissions liées au courrier	3%	0%	12,2	0,1	9,6	0,0	11,8	0,1
Émissions liées aux journaux	9%	6%	38,4	0,2	38,9	0,2	35,2	0,2
Émissions liées aux brochures	756%	736%	16,5	0,1	2,4	0,0	1,9	0,0
Émissions liées au papier	-69%	-70%	1,9	0,0	2,1	0,0	6,1	0,0
Déchets et eaux usées	-95%	-95%	2,7	0,0	1,9	0,0	53,0	0,3
Émissions liées aux eaux usées	59%	55%	0,8	0,0	0,6	0,0	0,5	0,0
Émissions liées aux déchets	-96%	-96%	2,0	0,0	0,6	0,0	52,5	0,3
Matériel informatique	-32%	-34%	32,7	0,2	34,1	0,2	48,4	0,2
Émissions liées aux imprimantes	-100%	-100%	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0
Emissions liées aux PC portables	–	–	12,0	0,1	12,0	0,1	Non disponible	Non disponible
Émissions liées aux ordinateurs	-100%	-100%	0,0	0,0	1,1	0,0	2,5	0,0
Émissions liées aux écrans	1 337%	1 303%	20,7	0,1	21,0	0,1	1,4	0,0
Émissions liées aux photocopieuse/scanners	-100%	-100%	0,0	0,0	0,0	0,0	43,0	0,2

Notez que, pour les années 2018 et 2021, certaines données n'étaient pas disponibles ou n'ont pas été évaluées et sont donc marquées comme "Non disponible". Certaines informations ont été retraitées par rapport au rapport de développement durable 2021. Les chiffres pertinents sont marqués en italique ci-dessus. Concernant le retraitement, voir également la note de bas de page 5 ci-dessus.

Notez également qu'une ventilation par Scope d'émission allant de 1 à 3 est disponible dans le Rapport GRI, points 305-1, 305-2, 305-3 et 305-5.

Reporting complémentaire lié à la durabilité

Le présent Rapport sur la durabilité est accompagné et complété d'un Rapport GRI (en anglais uniquement) à part. Plus tard en 2023, la CEB publiera également son premier rapport conformément aux normes établies par le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* – TCFD), qui portera sur l'année 2022.

Le cadre de reporting sur la durabilité est complété par le rapport sur l'intégrité et la conformité, les rapports sur les obligations d'inclusion sociale de la CEB (où est précisé le lien entre ces obligations et les ODD), et des informations sur les enseignements tirés des activités de suivi et d'évaluation des projets de la Banque.

NOTE : Pour plus d'informations sur les codes GRI (*Global Reporting Initiative*) utilisés dans ce rapport, consultez notre Rapport GRI 2022 et visitez le site www.globalreporting.org.

Pays membres

La CEB compte 42 États membres qui sont les actionnaires de la Banque. Tous les pays membres du Conseil de l'Europe peuvent devenir membres de la CEB.

Albanie ★

Allemagne

Andorre

Belgique

Bosnie-Herzégovine ★

Bulgarie ★

Chypre ★

Croatie ★

Danemark

Espagne

Estonie ★

Finlande

France

Géorgie ★

★ Pays cibles

Grèce

Hongrie ★

Irlande

Islande

Italie

Kosovo ★

Lettonie ★

Liechtenstein

Lituanie ★

Luxembourg

Macédoine du Nord ★

Malte ★

République de Moldova ★

Monténégro ★

Norvège

Pays-Bas

Pologne ★

Portugal

République slovaque ★

République tchèque ★

Roumanie ★

Saint Marin

Saint-Siège

Serbie ★

Slovénie ★

Suède

Suisse

Türkiye ★



— COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK —
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE



— COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK —

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

55, avenue Kléber
FR-75116 PARIS – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 47 55 55 00
Email : info@coebank.org
www.coebank.org

ISSN : 2710-4184 (En ligne)
ISSN : 2710-4176 (Imprimé)